

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Congo inaugure un centre spécialisé à Oyo

Un centre d'excellence dédié à la promotion de la transition énergétique a été inauguré, le 23 avril, à Oyo, dans la Cuvette par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso. Projet concrétisé grâce à un partenariat liant la société Eni SPA au gouvernement congolais, le centre d'excellence d'Oyo est appuyé par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel dont le représentant en Afrique centrale, Raymond Tavares, a loué l'engagement des parties à faire de cette infrastructure une référence sur le plan continental et international. Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Édith Delphine Emmanuel, « la recherche étant un bien commun », elle ne doute pas que les retombées du Centre d'excellence d'Oyo bénéficieront à tous.



Page 16

Le président Denis Sassou N'Gusso inaugurant le Centre d'excellence d'Oyo en présence de son homologue de Guinée Bissau, Umaro Cissoko Embal

CAN U-17 ALGÉRIE 2023

Les Diabes rouges visent le dernier carré



Le sélectionneur des Diabes rouges U-17 ans, Fabrizio Eral-

do Cesena, dont l'équipe participera, du 29 avril au 19 mai à

Alger, en Algérie, à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie, se montre confiant et vise le dernier carré de la compétition.

« Nous nous sommes fixés des objectifs dont le premier est d'atteindre au moins les demi-finales. C'est le minimum que l'équipe peut espérer. Si nous allons au-delà, on sera très content. Nous allons faire de notre mieux pour être à la hauteur », a-t-il déclaré à la presse.

Page 14

TRANSPORT INTERURBAIN

La réforme du secteur s'impose

A l'issue de la mission effectuée par les services techniques du ministère du Transport dans les parcs automobiles de la société de transport interurbain « Océan du Nord », il a été recommandé la réforme de ce secteur par la tutelle.

« Le constat est que la société est bien organisée, mais l'erreur repose sur l'homme. Il y a l'usure au niveau de l'utilisation des chauffeurs. Ces derniers n'ont pas assez de temps de repos. Le ministère des Transports va essayer de travailler pour réformer ce secteur ; pas seulement à Océan du Nord mais au niveau des autres sociétés de transport interurbain », a indiqué Arnaud Jean Frédéric Daho-Mondzo, inspecteur général des Transports.

Page 5

FARINE DU MANIOC

Mise en service d'une usine de fabrication à Brazzaville

Le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Paul Valentin Ngobo, a inauguré, le 21 avril, l'usine de transformation de farine de manioc au Centre de démonstration des techniques agricoles de Kombé, situé dans le huitième arrondissement de Braz-

zaville, Madibou. L'usine dispose d'une capacité de production de 4000 tonnes par année et d'environ 10 tonnes de tubercules par jour. Elle est le fruit de la coopération entre la République du Congo et la République populaire de Chine.

Page 5

ÉDITORIAL

Destination Congo

Page 2

DÉPISTAGE DES MALADIES BUCCO-DENTAIRES

La campagne cible plus de 5000 élèves

Page 7



Le lancement de l'opération de dépistage

ÉDITORIAL

Destination Congo

Dans son entretien au quotidien français l'Opinion, le 15 avril, repris dans nos éditions du 19 avril, le président de la République est revenu sur les relations qui unissent le Congo et la France, les jugeant « bonnes ». Le chef de l'Etat a aussi souligné leur caractère historique aux plans politique, culturel et économique.

Intéressons-nous au volet économique, non pas pour rappeler, comme l'a à juste titre déclaré le président de la République, qu'environ deux cents entreprises françaises sont implantées au Congo, mais pour abonder dans le sens de l'appel qu'il a lancé à d'autres investisseurs pour explorer de nombreux secteurs en attente d'une réelle mise en valeur : agriculture, élevage, numérique, tourisme.

A l'évidence quand on évoque la présence économique française au Congo, les regards se tournent aussitôt vers le secteur des hydrocarbures où l'opérateur TotalEnergies occupe le premier rang parmi les sociétés étrangères. Ne perdons pas de vue que dans le domaine des banques, des bâtiments et travaux publics ainsi que des services, l'expertise française a aussi sa place au Congo.

Du fait de la crise économique et financière survenue en 2014, à laquelle s'est allié celle de la covid-19 ; du fait de la récession résultant de toutes ces pressions, l'investissement étranger a beaucoup ralenti dans le pays. L'arrêt de plusieurs chantiers et les retards observés dans le règlement de certaines dettes dues aux entreprises et aux prestations sociales en sont la preuve.

Ces derniers temps néanmoins, sans être totalement tirée d'affaire, l'économie congolaise se rééquilibre avec la perspective d'un rebond de la croissance estimée cette année à quelque 3%. D'où l'appel lancé aux investisseurs hexagonaux par le président Denis Sassou N'Guesso de choisir la destination Congo en profitant à la fois du climat de paix en cours dans le pays, et de l'amélioration de l'environnement des affaires grâce, entre autres, à l'adoption de la loi sur le partenariat public-privé.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

Le 2^e vice-président installé dans ses fonctions

Elu 2^e vice-président du Sénat le 12 avril dernier, l'ancien 2^e vice-président de la commission Défense et sécurité, Gabriel Ondongo a été officiellement installé dans ses fonctions de 2^e vice-président du Sénat le 20 avril à Brazzaville.

Patronnant la cérémonie, le premier vice-président du Sénat, Michel Mahinga a d'abord dénoncé les mauvaises langues qui ont envenimé l'élection du 2^e vice-président avant de rappeler l'article 32 du règlement intérieur du Sénat

« L'article 32 du règlement intérieur du Sénat stipule qu'en cas de vacance à tout poste du bureau du Sénat, par perte de mandat, décès, démission ou toute autre cause, le Sénat pourvoit le poste vacant dans les quinze jours qui suivent la vacance s'il est en session. Dans le cas contraire, il se réunit de plein droit dans les conditions fixées par le présent règlement intérieur », a-t-il signifié.

Après ce rappel, Michel Mahinga a officiellement installé le nouveau deuxième vice-président du Sénat en ces termes : « Vénérable Gabriel Ondongo, à compter de ce jour, au nom du président du Sénat, je vous installe dans vos fonctions de 2^e vice-président du bureau du Sénat et par la même occasion, je vous souhaite plein succès », a-t-il déclaré.

Prenant la parole à son tour, le remplaçant d'Alphonse Mboudo Nesa n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction « Vénérable premier vice-président, vénérables membres du bureau, c'est pour moi une joie, mais également une joie pleine d'amertume parce que je remplace à cet endroit un grand-frère avec lequel on communiquait bien et les circonstances malheureuses ont fait qu'il s'en aille mais le premier vice-président venait de lire le règlement intérieur de la chambre qui autorise qu'après



Le premier vice-président du Sénat installant le nouveau 2^e vice-président Adiac quinze jours, qu'il y ait un remplacement mais le dévolu s'est jeté sur moi par mes collègues sénateurs donc après une élection dans notre chambre, j'ai donc été élu 2^e vice-président », a laissé entendre ce dernier avant d'ajouter, « Je compterai d'abord sur tous les collègues du Bureau pour m'aider à m'insérer correctement dans le bureau mais également sur les sénateurs avec lesquels on se côtoyait, on se partageait les quelques mots utiles, mais je voudrais également rassurer les collaborateurs que j'invite à me traiter tel que je suis. »

Gabriel Ondongo n'a pas manqué de remercier le président du Sénat,

le Premier ministre chef du gouvernement, le secrétaire général du Parti congolais du travail mais surtout le chef de l'Etat qui ont fait qu'ils se retrouvent en ces lieux. Ce dernier a promis faire de tout son mieux pour ne pas les décevoir. « Je mesure la charge qui m'est confiée. Être 2^e vice-président d'une si importante chambre n'est pas chose facile, mais comme je l'ai dit je ferai de mon mieux pour ne pas décevoir la chambre, me mettre à la hauteur de la chambre donc tout ce qui se fera dans tous les cas. Je ne travaillerai pas seul je serai avec les collaborateurs sur l'œil vigilant des membres du bureau et suis persuadé que je m'en sortirai sans problèmes. »

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

PARLEMENT

Les députés bientôt édifiés sur le mécanisme africain d'évaluation par les pairs

Reçu en audience le 20 avril, à Brazzaville, par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, le président de la Commission nationale d'auto-évaluation du mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) Congo, Alain Akouala Atipault, a exprimé son intention de venir présenter sa structure devant la représentation nationale.

« Nous sommes venus rencontrer le président de l'Assemblée nationale pour solliciter la possibilité de faire une communication devant les députés sur le mécanisme africain d'évaluation par les pairs dont la compréhension nécessite, à mon sens, une parfaite connaissance de l'histoire du monde et de l'Afrique, une parfaite connaissance de l'évolution économique du monde, mais également des dynamiques souterraines qui impulsent ou influent sur un certain nombre d'acteurs ou d'événements politiques et sociaux dans nos pays », a expliqué Alain Akouala Atipault.

Créé en 2003 par le Comité des chefs d'État et de gouvernement, chargé de la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, le MAEP est un instrument d'autoévaluation volontaire de la performance des États membres en matière de gouvernance. Il s'agit, effet, d'un accord volontaire conclu entre les États africains pour évaluer et réviser systématiquement la gouvernance au



Isidore Mvouba s'entretenant avec Alain Akouala Atipault/Sylvestre Nkouka

niveau des chefs d'État afin de promouvoir la stabilité politique, l'intégration économique accélérée au niveau sous-régional et continental, la croissance économique et le développement durable.

Ainsi, en adhérant à ce mécanisme, les États membres conviennent d'évaluer indépendamment la conformité à leurs engagements africains et

internationaux en matière de gouvernance. La performance et les progrès sont mesurés dans quatre domaines thématiques que sont la démocratie et la gouvernance politique ; la gouvernance et la gestion économique ; la gouvernance d'entreprise ; le développement socio-économique.

Pour ce faire, chaque évaluation aboutit à un programme

national d'action pour l'État concerné en vue de traiter les problèmes identifiés. Un organisme national de suivi prépare des rapports semestriels et annuels sur les progrès réalisés quant à la mise en œuvre du programme d'action national à l'intention du Forum des chefs d'État et de gouvernement du MAEP. D'après Alain Akouala Atipault, pour préparer la

convergence de l'économie dans chaque pays vers l'objectif d'intégration économique africaine, il faut qu'il y ait une commission nationale.

« L'horizon fixé par l'Union africaine c'est l'agenda 2063. Comment faire pour que l'Afrique demain devienne un continent économiquement intégré et prospère ? Il faut donc une évaluation de chaque pays à partir des différents axes à travers les lois, les codes, les accords que nous ratifions. En rapport à cette ultime ambition qui est celle de sortir l'Afrique du sous-développement, de la pauvreté, le mécanisme permet à ce que chaque pays s'auto-évalue de manière souveraine et responsable », a conclu le président de la Commission nationale d'auto-évaluation du MAEP.

Notons que la Commission nationale d'autoévaluation du MAEP est composée, entre autres, des représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat, de la majorité présidentielle, de l'opposition et des partis du centre.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Sauver le Soudan

C'est, l'on peut dire, une affaire de généraux. Alliés lors de l'éviction en 2019 de leur ancien chef, le général Omar Hassan El Béchir, deux des plus hauts gradés de l'armée soudanaise ont mis leurs hommes sur le terrain, le 15 avril. Pas pour défendre leur pays contre une agression extérieure, mais pour se tirer dessus au nom de la conquête ou de la conservation du pouvoir.

Cet exercice qu'ils expérimentent depuis cinq ans - les démêlés avec le Premier ministre civil, Abdallah Hamdok, contraint à la démission à deux reprises avant d'être définitivement écarté du pouvoir de transition en témoignent - les a aguerris au combat. C'est ainsi qu'ils se sont, en quelque sorte, neutralisés, ne trouvant ni de vainqueur ni de vaincu après plusieurs jours d'échange de tirs dans Khartoum, la capitale, et dans d'autres localités du pays.

Comme cela est souvent le cas, dans ce genre d'échauffourées meurtrières, ce sont les civils qui en payent le plus lourd tribut. Près de quatre cents morts et des milliers de blessés, tel est l'effrayant bilan des violences occasionnées par la rupture de confiance entre le général Adel Fattah al-Burhan, président du Conseil de transition, chef de l'État, et son jusqu'à récemment, très proche adjoint, le général Mohamed Hamdan Dogolo.

Condamnant fortement ces violences, les Nations unies et tous les partenaires du Soudan appellent les belligérants au calme. Mais peut-être qu'il faut encore davantage pour amener les deux dirigeants à abandonner la logique de la confrontation et songer à conduire leur pays vers l'avènement d'un pouvoir civil. Les élections étant prévues en principe l'année prochaine, la question se pose à présent de savoir si cette guerre des

« chefs » ne va pas empiéter sur le calendrier du retour des militaires dans les casernes.

Car tant que le régime d'exception en place se pérennise, le malaise subsistera. Il est primordial que les pays jouissant d'une certaine influence sur les militaires de Khartoum, qu'ils soient africains, moyen-orientaux, asiatiques, européens ou occidentaux - et ils peuvent être nombreux - prêtent de tout leur poids pour aider le Soudan à ne pas sombrer dans un conflit intérieur fratricide. Comme nombre de ses voisins, ce pays n'a déjà pas une histoire pavée d'éloges pacifiques.

Il faut sauver le Soudan et son peuple en priant instamment les généraux d'œuvrer à la réconciliation nationale. Ils détiennent le pouvoir, mais ont aussi la responsabilité et l'obligation de ne pas trahir.

Gankama N'Siah

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Congo et la FAO pour l'accélération des projets agro-forestiers

Un mémorandum d'entente relatif à la gestion forestière a été signé, le 20 avril, à Brazzaville, entre la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, et la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Yannick Rasoanimanana. Le nouveau document confie aux structures étatiques la coordination de trois projets de suivi des émissions de carbone, de bois énergie durable et de plantations forestières.

Le mémorandum d'entente constitue un document de recadrage du partenariat entre la FAO et le gouvernement congolais. Sa signature intervient plusieurs mois après le lancement du projet d'opérationnalisation du Système national de mesure, de notification et de vérification (Syna-MNV), du Projet de réduction des émissions de gaz à effet de serre issues des forêts en République du Congo (Préforest) et de celui du Renforcement du potentiel en bois énergie durable en République du Congo (Prorep).

Ce mémorandum scelle donc les nouvelles bases de travail entre les deux parties dans la réalisation des initiatives. Les trois projets bénéficient des financements du Fonds vert pour le climat d'environ 27,9 milliards FCFA et de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (Cafi) de 5,3 milliards FCFA. L'agence onusienne FAO agit, normalement, en tant que partenaire technique de mise en œuvre desdits projets.

L'engagement exprimé par les deux parties consiste à accélérer l'exécution des trois initiatives au projet de la population



rurale et de la préservation des écosystèmes forestiers. « Malheureusement, suite à certaines insuffisances constatées sur le montage juridique des documents des projets, la mise en œuvre de ceux-ci a été retardée dans l'unique souci d'apporter les ajustements nécessaires, en vue de garantir

une meilleure appropriation desdits projets par les agences nationales. C'est chose faite », a déclaré Rosalie Matondo.

Plus qu'une simple promesse des partenaires, cet accord vise à répondre au besoin de conservation forestière et à la nécessité d'assurer le développement en milieu rural. « Ces initia-

Les deux parties brandissant les parapheursAdiatives sont stratégiques pour le Congo au regard de ses engagements en matière de lutte contre les changements climatiques, sa politique nationale d'approvisionnement énergétique des centres urbains, mais aussi à l'impact attendu de ces projets sur le plan socio-économique avec la conso-

lisation de la filière agricole et la création d'emplois durables en zone rurale », a martelé Yannick Rasoanimanana.

Financé à hauteur de 27,9 milliards FCFA par le Fonds vert pour le climat, le Proforest est destiné à la création de 14,500 hectares de plantations agroforestières, ainsi que de 500 hectares de régénération naturelle assistée dans les départements des Plateaux, du Pool, de la Bouenza, du Niari et du Kouilou. Le projet Prorep, quant à lui, consiste à la construction de 2 700 hectares de plantations consacrées au bois énergie pour alimenter la capitale, Brazzaville. Il a bénéficié d'un financement du Cafi à hauteur de 4,1 milliards FCFA.

Le Cafi est également le financier du projet Syna-MNV, d'un coût global de 1,2 milliard FCFA, pour une durée de deux ans sur l'ensemble du territoire national. Il permettra, à terme, d'évaluer les performances nationales en matière de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation du couvert forestier, avec un accent particulier sur la lutte contre la pauvreté.

Fiacre Kombo



Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

Date : 24 avril 2023

Référence : Pojet d'Appui à la Relance du Secteur Agricole (PARSA)

AOIN° : 001/MAEP/PARSA-23



1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût du Pojet d'Appui du Secteur Agricole (PARSA). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché n°001/MAEP/PARSA-23 relatif aux travaux d'aménagement du site maraicher de Kélékélé..

2. L'unité de gestion dudit projet sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux suivants :

- l'installation du chantier (travaux préalables) ;
- l'installation des bassins de stockage et du réseau d'irrigation ;
- la construction des ouvrages du périmètre (puits de captage, ouvrages de traversée (buses) et du mur de clôture du site ;
- l'aménagement de la voie principale du site et des pistes secondaires ;
- la fourniture et l'installation des équipements de forage et de pompage ;
- la construction des bâtiments (bureaux et magasins) et de deux blocs sanitaires ;

et divers travaux d'aménagement.

Cet appel d'offres porte sur deux (2) lots, répartis comme suit :

-Lot 1 : la construction des bassins de stockage, du réseau d'irrigation, du mur de clôture du site, l'installation d'un forage et la fourniture des équipements de pompage ;

-Lot 2 : la construction des bâtiments (bureaux et magasins), de deux blocs sanitaires, d'un ouvrage de traversée (buses), et divers travaux d'aménagement.

Ces lots seront évalués et attribués séparément. Dans le cas d'une attribution de plus d'un lot à un même soumissionnaire, les délais de livraison ne sont pas cumulatifs. Le délai d'exécution des travaux est de cinq (5) mois.

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur Ambroise LOUFOUMA, Coordonnateur National Principal du PARSA** et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse : **Immeubl TAMBADOU - 2, avenue de la base - croisement boulevard Denis SASSOU NGUESSO; e-mail: ambroiseloufouma@gmail.com de 9 heures à 15 heures 30 minutes.**

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus.

5. Les instructions aux soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux des documents type de passation de marchés pour travaux de l'AFD.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 19 juin 2023 à 13 heures précises. Les offres doivent comprendre « une garantie de l'Offre » représentant

2% du montant Hors Taxes de l'offre du soumissionnaire., par lot. Son absence entraînerait la nullité de l'offre.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumettre une seule garantie de soumission pour la totalité des lots (dvn montant égal au montant cumulé des lots) auxquels ils soumissionnent.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le 19 juin 2023, à 13 heures 30 minute / TAMBADOU (4^{ème} étage) - 2, avenue de la base - croisement boulevard Denis SASSOU NGUESSO.

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

- l'expérience,
- la situation financière,
- la capacité financière,
- +le matériel à mobiliser, et
- le personnel à affecter.

Fait à Brazzaville, le 21 AVR 2023

Le Coordonnateur National Principal



Ambroise LOUFOUMA

FILIÈRE MANIOC

Une nouvelle usine de fabrication de farine mise en service

Le ministre de l'Agriculture, Paul Valentin Ngobo, a inauguré, le 21 avril, l'usine de transformation de farine de manioc au Centre de démonstration des techniques agricoles (CDTA) de Kombé, à Madibou. L'usine dispose d'une capacité de production de 4000 tonnes/an et d'environ dix tonnes de tubercules/jour.

Le lancement de l'usine de fabrication de farine de manioc au CDTA de Kombé est le fruit de la coopération entre la République du Congo et la Chine, à travers l'Académie des sciences agricoles tropicales de Chine en République du Congo (Catas). Cette usine va renforcer la filière manioc du pays, accroître la production nationale et contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire puisqu'il s'agit d'un aliment de base de la population. Elle contribuera aussi à la réduction des importations de la farine de blé destinée à la fabrication du pain, a estimé le directeur du CDTA de Kombé, Linné Miekountima Mpaka. La farine de manioc sera disponible partout et à moindre coût. « Le centre met donc à profit son expertise dans la transformation des produits locaux,



Le ministre visitant l'usine de fabrication de la farine de manioc/Adiac

en l'occurrence le manioc, avec la fabrication artisanale de la farine de manioc de haute qualité, et les mets à base de ladite farine et des tubercules frais », a-t-il assuré.

Dans le cadre de son plan de résilience alimentaire pour la période 2022-2023, le gouvernement s'est engagé à promouvoir les producteurs afin de baisser la pauvreté en milieu rural. En lançant les activités de l'uni-

té de production de la farine de manioc, le ministre chargé de l'Agriculture, Paul Valentin Ngobo, a voulu montrer les réalisations sur le terrain, notamment de la chaîne de valeur manioc et le soutien de l'État au monde rural.

L'avantage de cette industrie est que la farine peut être utilisée pour la fabrication du pain. « Cette installation aura un effet sur le plan social avec la créa-

tion d'emplois à différent niveau de la chaîne, de la production à la commercialisation. Pour couvrir les besoins en tubercules, il nous faudra produire 10000 tonnes/an. En plus de produire suffisamment de manioc, l'usine offre la possibilité aux jeunes de se lancer dans la commercialisation de la farine de manioc », a déclaré le ministre. L'appui de la Chine dans le domaine agricole va se pour-

suivre avec le transfert de compétences, a assuré Liu Guo Dao, le vice-président du Catas. Cette académie collabore avec le CDTA pour assurer la formation des producteurs congolais, vulgariser les résultats de recherche... À ce jour, le centre et ses partenaires chinois ont déjà formé plus de 2500 producteurs dans l'amélioration des systèmes de production, à savoir la culture du manioc ; la culture céréalière et légumineuse ; l'arboriculture fruitière ; la culture maraîchère et l'aviculture et le porc.

Notons que peu avant la mise en service de la nouvelle usine, le ministre a dévoilé la plaque du Centre scientifique et technologique d'outre-mer du Catas, marquant le démarrage des activités de celui-ci.

Fiacre Kombo

TRANSPORT INTERURBAIN

Le parc automobile de la société « Océan du Nord » inspecté

Une mission de contrôle du ministère des Transports a inspecté le parc automobile de la société Océan du Nord, le 21 avril, à Brazzaville, quatre jours après l'accident survenu à Ngo, dans le département des Plateaux. Celle-ci a approuvé le nouveau dispositif de suivi des bus, à l'aide des balises, mis en place par la compagnie privée de transport interurbain.

Conduite par l'inspecteur général des Transports, Arnaud Jean Frédéric Daho-Mondzo, la mission d'inspection du ministère des Transports a visité le garage d'Océan du Nord, avec tout son dispositif technique, basé au quartier Antonio -Agostinho-Neto, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Elle s'est ensuite rendue à la direction générale de la compagnie pour évaluer l'organisation de l'entreprise, les critères de recrutement des chauffeurs et la nouvelle plate-forme GPS de la société.

Il ressort de cette mission d'inspection que « l'usure des chauffeurs » est la principale cause des accidents des véhicules d'Océan du Nord. Devant la presse, l'inspecteur général des Transports a écarté l'hypothèse reliant l'état de la route et celle concernant l'entretien des bus de la compagnie. « Le constat est que la société est bien organisée, mais l'erreur repose sur l'homme. Il y a l'usure au niveau d'utilisation des chauffeurs ; ils n'ont pas assez de temps de repos. Le ministère des Transports va essayer de travailler pour reformer



La mission d'inspection au garage d'Océan du Nord/Adiac

ce secteur, pas seulement à Océan du Nord mais dans toutes les sociétés », a indiqué ce commis de l'État.

La décision d'installer dans chaque bus une balise GPS a été approuvée par la mission d'inspection. Ce dispositif technique permet de géolocaliser les bus à distance, par exemple d'alerter les chauffeurs en cas d'excès de vitesse. Pour le conseiller aux

Transports terrestres, Fidèle Yengo-Mambou, le déploiement de cette technologie constitue une avancée en matière de sécurité routière et permet à la compagnie privée d'améliorer la qualité de ses services.

« Au sujet de la balise, nous avons trouvé un dispositif très intelligent qui permet au chauffeur de se contrôler, de contrôler l'état du véhicule et

d'être suivi directement par la salle informatique, qui surveille l'ensemble de la flotte. Concernant les horaires des chauffeurs, nous avons demandé à la direction générale d'établir des plannings conformes à la réglementation », a déclaré Fidèle Yengo-Mambou.

Soulignons que la mission d'inspection a permis à la direction

d'Océan du Nord de communiquer sur le fonctionnement au quotidien de la compagnie et de soigner tant soit peu son image de compagnie de transport de référence au Congo. Dans un communiqué, elle a promis de tout mettre en œuvre pour sécuriser davantage ses clients et de s'occuper des victimes via son cabinet de conseil en assurance.

F.K.



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

AVIS DE CONSULTATION

Intitulé du poste : Consultant (e) Spécialiste en Ressources Humaines

Nombre de postes : 1

Niveau (Grade) : Selon la grille en vigueur du Système des Nations Unies au Congo, Individual Contract SB

Consultation : n° 001

Localité : Brazzaville

Temps plein/partiel : Temps plein

Durée déterminée/temporaire : Temporaire / 4 mois

Date limite de dépôt : 26 avril 2023 à 17 heures

1. Contexte et justification :

L'UNFPA est l'agence directrice de l'ONU pour la réalisation d'un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli. Le plan stratégique de l'UNFPA (2022-2025) réaffirme la pertinence de l'orientation stratégique actuelle de l'UNFPA et met l'accent sur trois résultats transformateurs : (i) mettre fin aux décès maternels évitables ; (ii) mettre fin aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale ; et (iii) mettre fin aux violences basées sur le genre et aux autres pratiques néfastes. Ces résultats reflètent nos engagements stratégiques visant à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de la CIPD et des ODD au cours de la décennie d'action menant à 2030. Notre plan stratégique appelle les États membres de l'ONU, les organisations et les individus à « mieux avancer », tout en s'attaquant aux impacts négatifs de la pandémie de Covid-19 sur l'accès des femmes et des filles à la santé sexuelle et reproductive et aux droits reproductifs, à récupérer les gains perdus et à réaliser nos objectifs.

Dans un monde où les droits humains fondamentaux sont menacés, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a besoin d'un personnel de bonne éthique et de principes, qui incarne les normes et standards internationaux, et qui les défendra avec courage et conviction.

L'UNFPA recherche des candidats qui transforment, inspirent et produisent des résultats durables et à fort impact ; nous avons besoin d'un personnel transparent, exceptionnel dans la gestion des ressources qui leur sont confiées et qui s'engagent à atteindre l'excellence dans les résultats de programme.

Pour renforcer son unité Opérations, la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un(e) consultant(e), Spécialiste en Ressources Humaines.

2. Objectifs de cette consultation :

Sous la supervision générale de la Directrice des opérations, le/la Consultant(e) Spécialiste en Ressources Humaines fournira les services de ressources humaines au Bureau Pays de l'UNFPA au Congo.

Il/elle fournira des services de qualité en matière de ressources humaines aux clients internes et externes par la maîtrise de toute la réglementation, du processus et des procédures appropriées. Il/elle prendra une approche orientée vers le client et axée sur les résultats pour interpréter les règlements, les procédures et les directives dans les services du Représentant Résident, en fournissant un appui et une assistance au Programme et aux projets appuyés par les bureaux-pays et l'UNFPA.

Le (la) Consultant(e) Spécialiste en Ressources Humaines aura pour responsabilités de :

A. Tâches générales

- Gérer le processus de recrutement et de sélection en appliquant les outils et mécanismes des meilleures pratiques en matière de ressources humaines, conseiller et informer le personnel de l'UNFPA sur les différents types de modalités contractuelles, coordonner le processus d'évaluation des performances et donner des conseils sur les questions de performance :

i. Mettre à jour et faire le suivi régulier du planning de recrutement du personnel de l'UNFPA, des consultants individuels, et des stagiaires ;

ii. Mettre à jour et faire le suivi régulier de la base de données des consultants et stagiaires de l'UNFPA ;

iii. Préparer l'émission et le suivi des contrats de consultance et stage pour le bureau (y compris l'enregistrement des réquisitions y relatives) ;

iv. Aider à la surveillance de la conformité et des délais relatifs au cycle de gestion de la performance et des carrières (CPM/PAD) ;

v. Créer un outil de suivi pour surveiller l'expiration des contrats du personnel (compris les consultants et stagiaires).

- Adapter les processus et les procédures, anticiper et gérer les besoins opérationnels des programmes et des projets en termes de personnel et de sous-traitance afin de faciliter la mise en œuvre des activités de l'UNFPA :

vi. Créer un référentiel de toutes les politiques et processus RH, des descriptions de poste (JD) approuvés, des recrutements et des affectations, etc.

vii. Contribuer à l'élaboration de procédures opérationnelles standards (SOP) et de checklists pour les processus de ressources humaines, les recrutements, les consultations, etc.

viii. Assurer le suivi des congés du personnel du bureau et contribuer à la gestion des présences et des congés ;

ix. Travailler en étroite collaboration avec l'assistant administratif pour faciliter l'obtention des visas/permis de travail/UNLP pour le personnel de l'UNFPA ;

x. Mettre à jour les fichiers des Ressources Humaines sur Google Drive dans les dossiers RH y afférents ;

xi. Maintenir des dossiers précis et à jour sur le statut du personnel, de manière confidentielle et sécurisée (système de classement et d'archivage y compris électronique).

- Mettre en œuvre des systèmes et des applications d'entreprise à l'appui de la gestion des ressources humaines, créer des systèmes et des mécanismes pour une gestion efficace des ressources du FNUAP, et conseiller et former le personnel de l'UNFPA :

xii. Assurer la liaison avec l'UNDSS pour les séances d'information sur la sécurité, la délivrance et le renouvellement des cartes UNID ;

xiii. Fournir des conseils au personnel sur tous les aspects liés au RH, aux règles et règlements administratifs du personnel de l'UN/UNFPA ;

xiv. Créer un plan de formation pour tout le personnel et une base de données de formation basée sur les résultats du développement professionnel du personnel dans leur CPM (PAD) individuel ;

xv. Contrôler et suivre les formations obligatoires (PSEA, Anti-Fraude, BSAFE, etc.) pour l'ensemble du personnel et remplir la liste de vérification des certifications ;

- Participer activement aux réunions du groupe de travail des RH inter agences pour veiller à ce que les intérêts de l'UNFPA soient pris en compte dans les activités du système commun relatives aux services RH communs dans le cadre du BOS, aux privilèges et immunités, aux droits et aux enquêtes salariales, etc.

- Effectuer toute autre activité qui peut lui être confiée de temps à autre pour assurer le succès de l'équipe de travail.

B. Livrables

- Rapports mensuels contenant les informations pertinentes en lien avec les attributions en gestion des ressources humaines déclinées ci-dessus au point « A. Tâches générales » ;

- Rapport de fin de consultance synthétisant les résultats obtenus, les gaps observés ainsi que la formulation des recommandations pour l'amélioration des politiques et procédures de gestion des ressources humaines.

3. Qualifications et expériences requises :

Education

- Un diplôme de fin d'études secondaires ou une formation équivalente est exigé. Un diplôme universitaire de premier niveau est souhaitable.

Expérience

- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans ou plus dans un poste similaire en ressources humaines au sein d'un gouvernement, d'une organisation de la société civile (OSC), d'une organisation intergouvernementale (OIG) ou d'une ONG ;

- Compétences organisationnelles démontrées, notamment pour travailler dans des délais serrés et avec des priorités concurrentes, capacité à établir des priorités de manière efficace et à organiser son temps.

Connaissances informatiques :

- Avoir une bonne connaissance des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint,) et de gestion de base de données (Access).

- Avoir de l'expérience avec un outil de gestion ERP, plus particulièrement avec le module RH d'un ERP.

Langues

- Excellente connaissance de la langue française (expression orale et écrite) ;

- Bonne connaissance de l'anglais surtout écrit ;

- Connaissance orale des langues nationales (Lingala et Kituba) sera un atout.

4. Compétences corporatives

- Intégrité / Engagement au mandat des Nations Unies en général et de l'UNFPA en particulier ; Culture de développement / renforcement des compétences / formation continue ; Capacités de communication des idées, partage des connaissances, orientation vers les résultats, engagement pour l'excellence, pensée stratégique et analytique ;

- Être capable de prendre des décisions justes, transparentes et expéditives à la lumière de l'information disponible et faire preuve d'une excellente moralité ;

- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe, à communiquer, à dégager les situations des conflits et réorienter les énergies vers des solutions mutuellement constructives ;

- Être capable de travailler sous pression et à former ses collègues, avoir une capacité pragmatique à innover, à traduire les buts stratégiques de l'UNFPA en plans et en actions.

5.- Dossier de candidature

- Composition :

- Demande non manuscrite adressée à Monsieur le Représentant Résident de l'UNFPA ;

- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois et formulaire P 11 (à retirer à l'UNFPA) ;

- Copies de diplômes, certificats et attestations de travail (ne pas joindre les originaux) ;

- Référence professionnelle de trois (3) personnes et leurs coordonnées ;

- Vos dossiers doivent être envoyés/déposés à l'UNFPA du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 et le vendredi de 8 h00 à 14 h00 sous pli fermé avec les mentions :

Monsieur le Représentant Résident de l'UNFPA Congo

Rue Crampel (en face de la BDEAC)

Brazzaville - Congo

Candidature au Poste de Consultant Spécialiste en Ressources Humaines

Avertissement :

L'UNFPA n'exige pas de frais de candidature, de traitement de dossier, de formation, d'entretien, d'examen ou d'autres frais en rapport avec le processus de candidature ou de recrutement. Les annonces, lettres ou offres frauduleuses peuvent être apportées à la hotline de fraude de l'UNFPA : <http://www.unfpa.org/help/hotline.cfm>.

Fait à Brazzaville, le 19 avril 2023

Victor A. RAKOTO

Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

DÉPISTAGE DES PATHOLOGIES BUCCO-DENTAIRES

Plus de 5 000 élèves ciblés

La campagne de prévention et de dépistage des maladies bucco-dentaires en milieu scolaire a été lancée, le 21 avril, à Brazzaville, par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, en présence de la directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Régine Tchicaya Oboa, et des représentants du système des Nations unies au Congo.

Le coup d'envoi a été donné à l'école primaire Anne-Marie-Javouhey, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la santé bucco-dentaire, célébrée chaque 20 mars par l'humanité. Cette année, elle est placée sur le thème « Sois fier de ta bouche ».

5 000 élèves au total seront dépistés jusqu'au 26 avril dans différentes écoles et bénéficieront d'une prise en charge gratuite. La phase pilote de cette campagne concerne les élèves des écoles primaires publiques et privées de Brazzaville ainsi que de Pointe-Noire. Le président du Comité technique préparatoire de la campagne préventive et de dépistage des maladies

buccodentaires en milieu scolaire, le Dr Felix Moloumba, a indiqué dans son allocution de circonstance que la campagne est inscrite dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des premières journées d'odontostomatologie et de chirurgie maxillo-faciale tenues en avril dernier, dans la ville capitale.

Pendant plus d'une semaine, les activités retenues sont notamment des causeries-débats, des projections des extraits de film sur l'hygiène buccodentaire, le dépistage des cas et leur prise en charge dans les structures hospitalières. « Les maladies bucco-dentaires sont non transmis-



Le lancement de l'opération de dépistage/Adiac

sibles et constituent de variables problèmes de santé publique», a indiqué le Dr Félix Moloumba. Il a ajouté que « la carie dentaire est le troisième fléau mondial après les cancers et les maladies cardiovasculaires, d'après les ex-

perts de l'Organisation mondiale de la santé ». Par ailleurs, il a évoqué les effets négatifs de la maladie pouvant conduire à la mort ainsi qu'aux perturbations de la vie scolaire, familiale et économique des ménages.

Le directeur départemen-

tal de l'Enseignement préscolaire, primaire et de l'Alphabétisation, Alain Dagouama, a pour sa part rappelé qu'une belle bouche est toujours liée à une belle dentition saine garantissant une meilleure scolarité.

Lydie Gisèle Oko

RÉFORME DE L'ÉTAT

Le plan stratégique sectoriel validé

Le ministère chargé de la Réforme de l'Etat a clôturé, le 20 avril, à Kintélé, dans le département du Pool, un atelier spécial consacré à la validation de son plan stratégique sectoriel. Un document capital dans lequel est définie toute la politique de réforme de l'Etat en vue de l'arrimer aux exigences de l'heure.

Trente-quatre cadres venus de différents ministères ainsi que de la Cour des comptes et de discipline budgétaire ont participé à l'atelier présidé par le ministre de tutelle, Luc Joseph Okio. Il a été organisé de concert avec la Banque mondiale, par le biais du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp).

Trois jours durant, à l'issue des travaux en groupes et en plénière, les participants ont validé le rapport diagnostic. Un document stratégique sectoriel dans lequel le ministère a défini une nouvelle politique de réforme de l'Etat, afin d'arrimer l'administration publique congolaise aux exigences de l'heure, conformément aux objectifs du gouvernement.

Le texte validé présente la stratégie de l'administration publique congolaise, sa vision, les principes, les orientations stratégiques ainsi que

les objectifs globaux, stratégiques et spécifiques, tout comme les programmes de la modernisation de l'Etat. Il est composé de cinq axes majeurs, à savoir le renforcement de l'Etat de droit; la rationalisation de l'Etat; la réforme du cadre de gestion économique et financière; la réforme de la gouvernance territoriale et la promotion d'une administration électronique.

« Les plans stratégiques ministériels, en tant qu'outils de gestion, permettront aux ministères sectoriels de mieux contribuer à l'élaboration et à l'exécution du budget-programme. Avec l'appui du conseil de la Mission technique, la Banque mondiale a choisi sept ministères parmi lesquels celui chargé de la réforme de l'Etat devant être dotés des plans stratégiques ministériels », a souligné Luc Joseph

Okio à l'ouverture de l'atelier.

Des recommandations

A l'issue des travaux, les participants ont formulé une kyrielle de recommandations à l'endroit du gouvernement. A propos du cadre juridique et institutionnel, ils ont demandé, entre autres, la mise en place d'un système de veille pour l'application des textes législatifs ainsi que règlementaires de l'Etat et de compléter le cadre institutionnel du ministère par la nomination des directeurs généraux, centraux et départementaux. Sur la gestion des ressources financières, par contre, ils ont plaidé pour que le gouvernement veille à la stricte application des textes législatifs et règlementaires ; systématiser l'élaboration et la mise en œuvre des plans stratégiques de passation des marchés, des plans d'engagement et de consommation des crédits.

Firmin Oyé

DISPARITION

L'Assemblée nationale prépare les obsèques du député Jacob Paulin Bazokoto

La chambre basse du Parlement a tenu, le 20 avril, une séance plénière spéciale consacrée à la mise en place des commissions chargées d'organiser les obsèques du député siégeant de la première circonscription électorale de Mindouli, département du Pool, Jacob Paulin Bazokoto-Kaba, décédé le 14 avril à Brazzaville.

Jacob Paulin Bazokoto-Kaba siégeait à l'Assemblée nationale depuis le début de la quinzième législature en lieu et place de la députée de Mindouli I, Yvonne Adélaïde Mougany, nommée conseiller spécial, chef du département agriculture, élevage, pêche et développement rural du président de la République. Il était membre de la commission Santé, Affaires sociales, Famille et Genre. Abordé à l'issue de la séance plénière spéciale du 20 avril, le premier vice-président de la commission Santé, Gabriel Bokoumaka, a apprécié le travail de Jacob Paulin Bazokoto-Kaba : « Nous avons appris la nouvelle de sa disparition avec beaucoup de tristesse parce que c'est un collègue qui était très apprécié dans notre commission. De par sa présence, il était très remarqué à toutes les séances que ce soit au niveau de la commission, que ce soit au niveau de la plénière. C'est un député qui aimait vraiment son travail, qui nous a quittés malheureusement très tôt, dans des conditions un peu tragiques puisqu'il n'est pas resté longtemps malade », a-t-il témoigné.

Notons que la plénière spéciale a été présidée par le premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Fernand Sabaye, président de la commission des obsèques. Ainsi, plusieurs sous-commissions ont été mises en place dont celles chargées de l'hébergement, du transport.

Parfait Wilfried Douniama

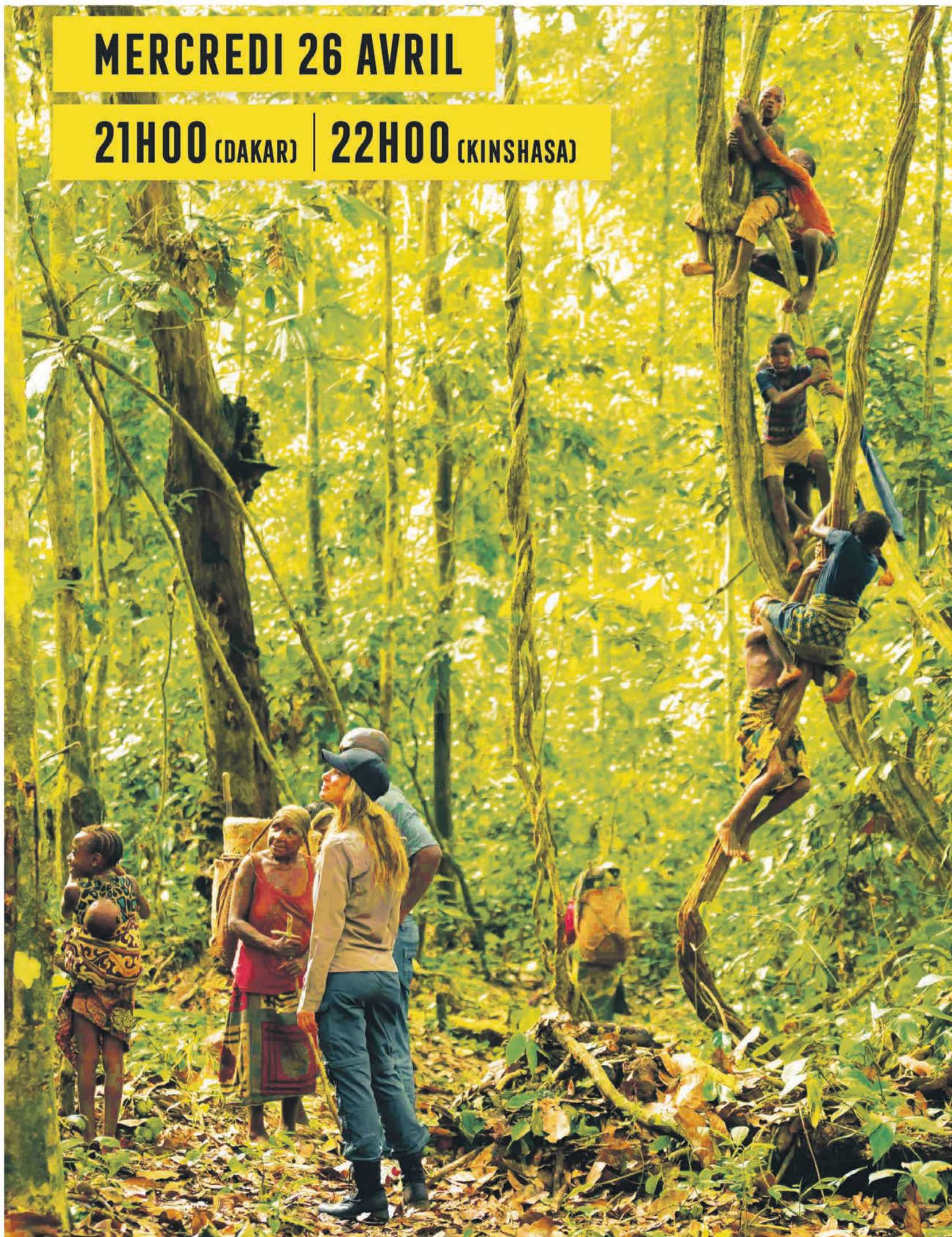


À LA VIE, À LA TERRE

▼ Le rendez-vous événementiel de TV5MONDE présenté par Chloé Nabédian.
« Congo : des arbres et des hommes ».

MERCREDI 26 AVRIL

21H00 (DAKAR) | 22H00 (KINSHASA)



Regarder le monde
avec attention

**TV5
MONDE**

À retrouver aussi
sur la plateforme
100% gratuite



« BOUCLE D'AMITIÉ ÉNERGÉTIQUE »

L'Angola rejoint les deux Congo

L'annonce a été faite à la fin des travaux de la huitième session de la grande commission mixte de coopération entre le Congo et l'Angola, qui s'est tenue du 18 au 20 avril, à Brazzaville.

Présidée par le ministre congolais de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, et le ministre angolais des Relations extérieures, Tete Antonio, la session de la grande commission mixte Congo-Angola, qui s'est tenue pendant trois jours, a abouti à plusieurs conclusions dont l'adhésion de la République d'Angola à l'accord relatif à la « Boucle d'amitié énergétique ». Les deux parties ont préconisé la tenue d'une rencontre tripartite des ministres de l'Énergie des trois pays, pour convenir des modalités de mise en œuvre dudit accord.

En outre, le Congo et l'Angola ont échangé les projets d'accords de coopération dans les domaines des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat, de la construction, de l'urbanisme, de l'habitat, des écosystèmes forestiers et fauniques, du tourisme et de la promotion de la femme. Ils se sont accordés pour diligenter la finalisation desdits projets d'accords dans un meilleur délai. « C'est une étape importante que nous venons de franchir à nouveau. Les diverses conclusions auxquelles les deux



parties ont abouti, lesquelles constituent notre programme d'action au cours des deux prochaines années, participent de notre volonté de consolider, de diversifier et d'insuffler une dynamique nouvelle à notre coopération », a souligné le ministre congolais, Denis Christel Sassou Nguesso.

S'agissant de la mobilité des per-

sonnes, les deux parties ont réaffirmé les dispositions pertinentes de l'accord sur l'exemption des visas pour les détenteurs des passeports diplomatique et de service entre les deux pays. Elles ont procédé à l'échange des spécimens des passeports et leur ratification en vue de leur mise en application réciproque dans les meilleurs délais. « Nous devons traduire

par des résultats concrets les décisions de cette rencontre, en vue d'accroître les indicateurs de notre coopération et qu'elle contribue au développement de nos pays et à l'amélioration de la qualité de vie de nos peuples respectifs », a déclaré le ministre des Relations extérieures de l'Angola, Tete Antonio.

Parmi les recommandations for-

mulées par les représentants des deux pays figurent la tenue d'un forum économique, la tenue de la réunion des experts dans le domaine des finances en vue de poursuivre les négociations sur la dette du Congo envers l'Angola, la mise en place de la commission mixte de défense et sécurité en vue de renforcer le suivi et l'évaluation des actions de coopération militaire et sécuritaire, la relance des travaux de la commission technique mixte des experts en matière des frontières et de ses sous-commissions...

Au sortir de cette réunion, les deux pays se sont fixés comme objectif de donner une nouvelle impulsion à leur coopération. « Nous espérons qu'à l'avenir, cette dynamique nous permettra de conforter ce cadre juridique par la conclusion des accords de coopération restés en instance de négociation. Il y a lieu de dire que la fin de nos travaux ouvre, en réalité, la voie à une période de dur labeur qui consiste à traduire dans les faits nos engagements pris devant les peuples de nos deux pays », a conclu le ministre Denis Christel Sassou Nguesso.

Durly Emilia Gankama



INAUGURATION DU CENTRE D'EXCELLENCE POUR LES ENERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, OYO

Oyo, le 23 avril 2023

L'UE et le gouvernement de la République du Congo viennent de signer une convention de financement pour un don de 5 millions d'euros qui soutiendra la promotion des énergies renouvelables et l'électrification rurale. L'action se concentrera sur le renforcement des capacités des institutions énergétiques nationales, la formation professionnelle et le financement des projets d'énergie renouvelable en milieu rural.

Dans le cadre de cette convention de financement, la délégation de l'UE en République du Congo, qui suit le développement du projet du Centre d'Excellence d'Oyo depuis 2 ans, a décidé d'appuyer la mise en opération du Centre, à travers un accord de financement avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), visant la réalisation des activités de formation auprès des artisans et groupes vivant dans les situations vulnérables (femmes et filles, jeunes, minorités ethniques locales, personnes déplacées et réfugiées et vivant avec un handicap) pour l'accès à la compétence dans les métiers des énergies renouvelables électriques, ainsi que dans la fabrication et la diffusion de foyers améliorés.

En complément du don de 5 millions d'euros, l'UE va également financer un programme régional de 6 millions d'euros dans le secteur de l'énergie, qui comprendra un budget de 1,5 million d'euros pour soutenir le Centre d'Excellence d'Oyo

(CEO) dans des activités et des projets de renforcement des capacités et de recherche sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Ce programme régional soutiendra également, à travers une convention de financement avec la CEEAC, le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique d'Afrique centrale (CEREEAC) à Luanda. A ce titre, un travail en synergie de ces deux centres (CEO et CEREEAC) est préconisé au niveau régional afin de multiplier l'impact global des actions auprès des bénéficiaires.

L'Union européenne réaffirme son engagement ferme auprès de la République du Congo en faveur d'une transition vers une économie verte, diversifiée et digitalisée, en mettant clairement l'accent sur la gestion durable des ressources naturelles, la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, en ligne avec le nouveau Plan national de développement (PND) 2022-2026 de la République du Congo.

Point de contact à la Délégation de l'Union européenne à Brazzaville

1° M. Nuno Silva Chargé de programmes infrastructures
nuno.vieira-pinto-e-ilva@eeas.europa.eu

Tél: 05 500 24 08

2° Mme Azaad MANTE chargée de presse et communication
Azaad.mante@eeas.europa.eu

MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
PROJET DE RIPOSTE D'URGENCE A LA COVID-19
PRUC-19

AVIS DE RECRUTEMENT N°07 UGP- PRUC-19 POUR « L'ASSISTANT EN PASSATION DES MARCHES du Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 » (Période de publication du 14 au 18 avril 2023)

Le Gouvernement du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement en sigle « IDA » un prêt initial de dix millions quatre-cent mille Euros (10 400 000 équivalents à 11 310 000 USD) afin d'accompagner ses efforts dans la mise en œuvre de certaines activités du plan national de riposte contre COVID-19 à travers le Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 (PRUC-19). Ce prêt, couvre la période de 2020 à 2023, soit trois (03) ans L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est de : Prévenir, détecter et répondre à la menace posée par la COVID-19, et renforcer le système national de préparation en matière de santé publique. Depuis le début de la pandémie, des progrès importants dans le domaine des sciences ont permis l'émergence de nouvelles thérapies et la production de vaccins contre la COVID-19, ce qui représente un changement d'une importance capitale. La vaccination contre la COVID-19 a commencé dans de nombreux pays à revenu élevé en décembre 2020. Vu l'importance capitale de contenir la propagation de la COVID-19 pour la santé et la reprise économique, il faudra donner accès aux vaccins contre la COVID-19 à la population congolaise ciblée et éligible afin d'accélérer la reprise des activités économiques et sociales. C'est dans ce cadre que la banque a accordé un financement additionnel (FA) équivalent à douze millions de Dollars des Etats-Unis (12 000 000 USD), soit à dix millions trois cent mille euros (10.300.000) à la République du Congo dans le cadre du projet PRUC-19. Ce FA permettra un accès au vaccin qui soit abordable et administré de manière équitable.

Le Congo a aussi reçu un Don équivalent à 3 millions USD pour renforcer son système de santé. Enfin, un 3ème Financement additionnel équivalent à 29.67 millions USD reçu par le Congo va améliorer le traitement et les soins, notamment la capacité de livraison d'oxy-

gène du pays et en maintenant les services essentiels. Il encouragera également la demande de vaccination en renforçant les campagnes de communication et de sensibilisation qui sont essentiels de maintenir tout au long du déploiement de la vaccination COVID-19.

Conformément à l'Accord de financement, le Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 comprend trois (03) composantes ci-après :

- Composante 1: Développer la détection précoce des cas, la capacité de diagnostic, la recherche des contacts, l'enregistrement et la notification des cas.
- Composante 2 : campagne de communication, engagement communautaire et changement de comportement
- Composante 3 : Gestion de la mise en œuvre et suivi et évaluation

Conformément aux plans de travail 2022/23/24, le Gouvernement du Congo par le biais de l'unité de Gestion du projet PRUC-19 à l'intention de recruter un assistant en passation des marchés dudit projet. Missions de l'Assistant(e) en Passation des Marchés

L'Assistant(e) en Passation des Marchés est placé(e) sous l'autorité du Coordonnateur du PRUC-19 et sous la supervision directe du Spécialiste en Passation des Marchés de l'UGP- PRUC-19 à qui il(elle) rend compte.

L'Assistant(e) en passation des marchés est chargé(e) entre autres :

- (i) En ce qui concerne l'organisation :
 - Tenir un répertoire des consultants et sous-missionnaires qualifiés au fur et à mesure de la publication des avis à manifestations d'intérêts et d'appels d'offres.
- (ii) En ce qui concerne la préparation des documents d'appels d'offres :
 - Tenir à jour le plan de passation des marchés
 - Assister le spécialiste en Passation des marchés à élaborer les dossiers d'appel d'offres des marchés de travaux et de fournitures

ainsi que les demandes de propositions pour les services de consultant et veiller à ce que ces dossiers reçoivent les approbations internes nécessaires dans un premier temps des administrations nationales et des bailleurs de fonds selon les dispositions prévues dans les accords de financement.

(iii) En ce qui concerne la passation des marchés :

- Assister le Spécialiste en Passation des marchés dans la préparation de l'avis général de passation des marchés ainsi que des avis spécifiques de passation des marchés ;
- Assurer le secrétariat des séances d'ouverture des offres ainsi que les séances de négociations des marchés. Il ne pourra pas être membre de la Commission d'évaluation ni de la commission des marchés ;

(iv) En ce qui concerne l'exécution des marchés :

- S'assurer que tout contrat signé est bien enregistré par les autorités compétentes afin de garantir le paiement efficient des taxes dues, le cas échéant.

•QUALIFICATION ET EXPERIENCES REQUISES

-Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (BAC+3 minimum) dans les domaines de gestion, droit, administration, économie ; d'ingénierie ou équivalent ;

-Être détenteur d'un certificat en passation des marchés (MOOC ou autre formation) est un très gros atout ;

- Avoir une expérience pertinente en qualité de spécialiste ou d'Assistant en passation des marchés des projets publics ou privés (Joindre une copie des différents attestations ou différents certificats et/ou autres documents probants) ou une très bonne connaissance des pratiques de passation des marchés et des règles et procédures de passation des marchés des banques multilatérales de développement (Banque africaine de développement ou Banque mondiale);
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique et

de l'utilisation des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint,). La maîtrise du STEP est un atout ;

-Avoir une bonne capacité à rédiger des rapports concis, précis et synthétiques en langue française ;

-Avoir une attitude dynamique et volontariste ;

-Avoir une aptitude à travailler en équipe dans un environnement multiculturel et sous pression ;

-Avoir une bonne connaissance des procédures de la Banque Mondiale, des Nations unies et/ou des autres bailleurs de fonds constituent un atout.

•Composition du Dossier de candidature
Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP PRUC-19 ;
- La copie du diplôme requis (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Les copies des attestations de travail (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies des attestations des expériences du candidat dans les domaines couverts par le poste.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion du projet PRUC-19 située à côté du Centre Scolaire Notre Dame du Rosaire-Moungali III (Avenue DRTV vers la Morgue Municipale de Brazzaville) de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention « Candidature au poste d'Assistant en Passation des Marchés de l'UGP- PRUC-19 » et déposés sous pli fermé à 'adresse ci-dessus ou par voie électronique « passationdesmarchesugppruc19@gmail.com » au plus tard le 12 mai 2023 à 12 heures.

Fait à Brazzaville, le 13 avril 2023.

**Le Coordonnateur de l'UGP PRUC-19,
Vital Evence EBELEBE**

AVIS DE RECRUTEMENT N°08 /UGP- PRUC-19 POUR « TROIS (3) CHAUFFEURS du Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 » (Période de publication du 14 au 18 avril 2023)

Le Gouvernement du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement en sigle « IDA » un prêt initial de dix millions quatre-cent mille Euros (10 400 000 équivalents à 11 310 000 USD) afin d'accompagner ses efforts dans la mise en œuvre de certaines activités du plan national de riposte contre COVID-19 à travers le Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 (PRUC-19).

Ce prêt, couvre la période de 2020 à 2023, soit trois (03) ans L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est de : Prévenir, détecter et répondre à la menace posée par la COVID-19, et renforcer le système national de préparation en matière de santé publique.

Depuis le début de la pandémie, des progrès importants dans le domaine des sciences ont permis l'émergence de nouvelles thérapies et la production de vaccins contre la COVID-19, ce qui représente un changement d'une importance capitale. La vaccination contre la COVID-19 a commencé dans de nombreux pays à revenu élevé en décembre 2020. Vu l'importance capitale de contenir la propagation de la COVID-19 pour la santé et la reprise économique, il faudra donner accès aux vaccins contre la COVID-19 à la population congolaise ciblée et éligible afin d'accélérer la reprise des activités économiques et sociales. C'est dans ce cadre que la banque a accordé un financement additionnel (FA) équivalent à douze millions de Dollars des Etats-Unis (12 000 000 USD), soit à dix millions trois cent mille euros (10.300.000) à la République du Congo dans le cadre du projet PRUC-19. Ce FA permettra un accès au vaccin qui soit abordable et administré de manière équitable.

Le Congo a aussi reçu un Don équivalent à 3 millions USD pour renforcer son système de santé. Enfin, un 3ème Financement additionnel équivalent à 29.67 millions USD reçu par le Congo va améliorer le traitement et les soins, notamment la capacité de livraison d'oxygène du pays et en maintenant les services essentiels. Il encouragera également la demande de vaccination en renforçant les campagnes de communication et de sensibilisation qui sont essentiels de maintenir tout au long du déploiement de la vaccination COVID-19.

Conformément à l'Accord de financement, le Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 comprend trois (03) composantes ci-après :

- Composante 1 : Développer la détection précoce des cas, la capacité de diagnostic, la recherche des contacts, l'enregistrement et la notification des cas.
- Composante 2 : campagne de communication, engagement communautaire et changement de comportement
- Composante 3 : Gestion de la mise en œuvre et suivi et évaluation

Conformément aux plans de travail 2022/23/24, le Gouvernement du Congo par le biais de l'unité de Gestion du projet PRUC-19 à l'intention de recruter trois chauffeurs dudit projet.

1. Description de la mission
Placés sous la supervision du Responsable Administratif, Comptable et Financier de l'UGP-PRUC-19, les chauffeurs auront pour missions de :

- Conduire les véhicules pour les missions et les courses internes et veiller quotidiennement à

leur bon état de fonctionnement ;

- Assurer la logistique du personnel de l'UGP en charge des projets santé et toutes autres personnes impliquées dans la mise en œuvre des activités pour les nécessités de service ;
- Assurer le nettoyage et l'entretien quotidien des véhicules ;
- Assurer la transmission des courriers et autres documents administratifs en lien avec la mise en œuvre des activités du portefeuille santé ;
- Assurer la surveillance des réparations des véhicules ;
- Assurer toutes autres tâches à lui confiées pour l'intérêt du service.

2. Qualifications requises

- Être de nationalité congolaise ;
- Être titulaire d'un permis de conduire catégorie B ;
- Avoir au moins un niveau d'études du secondaire ;
- Avoir une expérience professionnelle de cinq (5) ans au minimum dans une structure publique ou privée de conduite des missions de longue distance et sur des pistes rurales ;
- Être âgé de moins de 45 ans ;
- La connaissance de la mécanique serait un atout ;
- La connaissance des structures sous tutelle du ministère en charge de la santé est un atout ;
- La connaissance de l'intérieur du pays est un avantage non négligeable.

3. Durée de la Mission et Lieu d'Affectation

La durée des prestations est de 1 an renouvelable sur base de bonne conduite et de performance après évaluation. Les candidats retenus seront invités à signer un contrat avant toutes

prestations de services.

Le lieu d'affectation des Chauffeurs est Brazzaville au siège du projet PRUC-19 avec des déplacements à l'intérieur du pays selon la nécessité.

•Composition du Dossier de candidature
Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP PRUC-19 ;
- La copie du diplôme requis (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Les copies des attestations de travail (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies des attestations des expériences du candidat dans les domaines couverts par le poste.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion du projet PRUC-19 située à côté du Centre Scolaire Notre Dame du Rosaire-Moungali III (Avenue DRTV vers la Morgue Municipale de Brazzaville) de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention « Candidature au poste de chauffeur de l'UGP- PRUC-19 » et déposés sous pli fermé à 'adresse ci-dessus ou par voie électronique « passationdesmarchesugppruc19@gmail.com » au plus tard le 12 mai 2023 à 12 heures.

Fait à Brazzaville, le 13 avril 2023.

**Le Coordonnateur de l'UGP PRUC-19,
Vital Evence EBELEBE**

CHINE-GABON

Les liens d'amitié se resserrent

À l'invitation du président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a effectué du 18 au 21 avril une visite d'État à Pékin au cours de laquelle il a discuté et partagé avec son homologue les points de vue sur les relations entre les deux pays ainsi que sur les sujets d'intérêt commun.

Ali Bongo Ondimba, président du Gabon, venait de répondre à l'invitation de son homologue chinois, Xi Jinping. Les deux chefs d'Etat se sont retrouvés le 19 avril, à Pékin, pour promouvoir les relations bilatérales entre la Chine et le Gabon et de faire avancer la coopération dans différents domaines. Il s'agit, en effet, de travailler de commun accord pour bâtir un partenariat stratégique de coopération globale marqué par la haute confiance politique mutuelle. En outre, l'intégration économique efficace et l'entraide sur le plan sécuritaire sont prises en compte. Il en va de même pour la solidarité et la coordination dans les affaires internationales ainsi que l'inspiration mutuelle entre les civilisations.

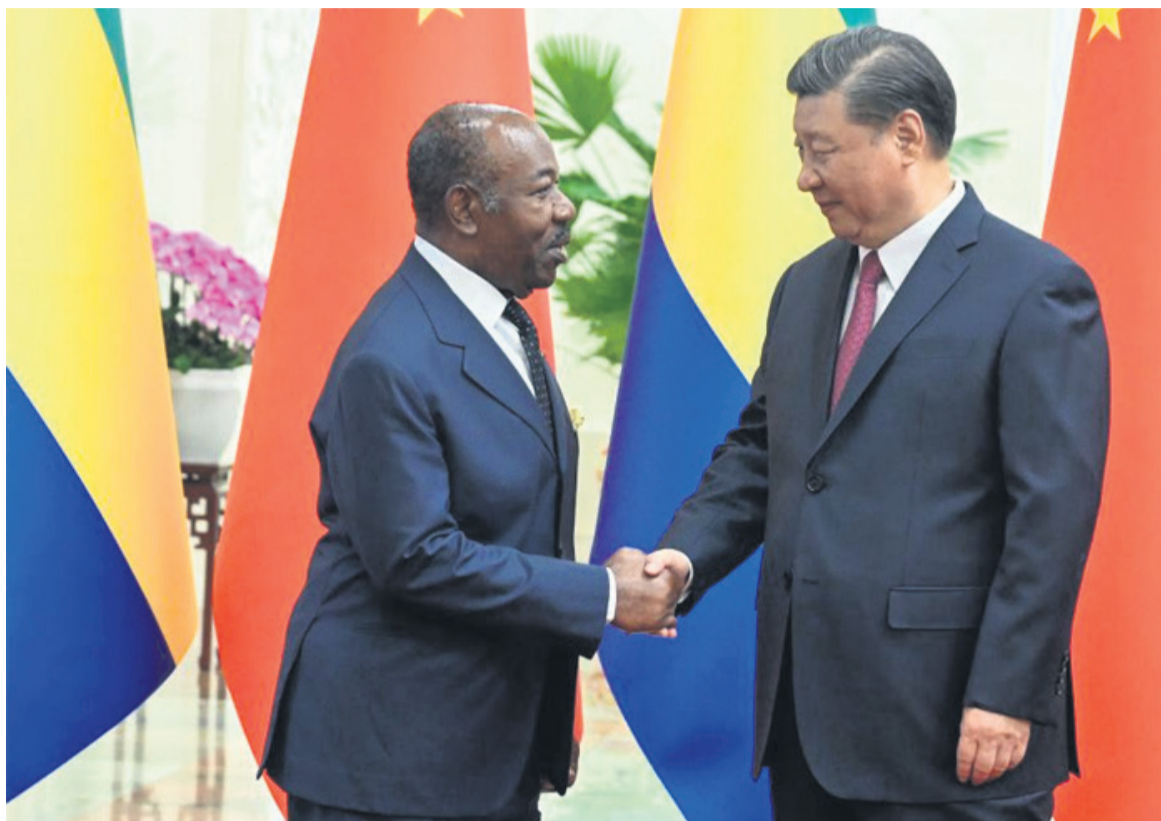
Dans la mise en pratique de ce partenariat, le Gabon et la Chine ont convenu de tenir compte des réalités nationales dans l'exploration d'une voie de développement de la démocratie, des droits de l'homme, répondant aux aspirations de leurs peuples respectifs. En cela, les deux pays s'opposent fermement à ce qu'un autre, quel qu'il soit, abuse des valeurs démocratiques ou s'ingère dans les affaires intérieures des pays souverains. Ce, sous prétexte de la défense de la démocratie et des droits de l'homme qui, impli-

citement, incite à la division et à la confrontation.

Dans la mise en œuvre de l'initiative « La Ceinture et la route », les deux pays ont annoncé de ne ménager aucun effort. La Chine et le Gabon souhaitent également explorer le potentiel de leur coopération dans la mise en œuvre des nouvelles mesures prises lors du forum sur la coopération sino-africaine tenu à Dakar, au Sénégal. Le but étant de renforcer la coopération gagnant-gagnant et le développement partagé.

En matière de commerce et d'investissements, les deux pays conviennent d'accroître des échanges et réitèrent leur engagement à mettre pleinement en valeur la commission mixte de coopération économique et commerciale. Les mécanismes en vue d'augmenter le volume des échanges commerciaux bilatéraux ne sont pas en reste. A ce propos, la Chine a promis d'étudier la possibilité d'accorder l'accès au marché à un plus grand nombre de produits gabonais.

« La Chine encouragera davantage d'entreprises à investir et à s'implanter au Gabon, à participer à la construction d'infrastructures en matière de routes, d'électricité, d'information et de communication, et à approfondir la coopération mutuellement



bénéfique dans les secteurs agricole, pétrolier et gazier, minier, de la sylviculture et de la pêche, pour soutenir les efforts de diversification économique du Gabon. Elle facilitera l'organisation, par la partie gabonaise, d'activités de promotion des investissements en Chine », souligne le document stratégique publié conjointement par

les deux pays.

Au terme de sa visite d'Etat de quatre jours, le président Ali Bongo Ondimba a exprimé ses sincères remerciements au président Xi Jinping pour sa réélection, ainsi qu'au gouvernement et au peuple chinois pour l'accueil chaleureux et amical qu'ils lui ont réservé. Les deux parties sont convenues de

Les présidents Ali Bongo Ondimba et Xi Jinping poursuivre les visites d'Etat. A cet effet, le chef d'Etat gabonais a invité son homologue chinois à effectuer une visite au Gabon, en 2024, dans le cadre de la célébration du cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

Merveille Jessica Atipo, depuis Pékin

TRANSFORMATION DIGITALE

Osiane 2023 s'ouvre demain à Brazzaville

La septième édition du Salon international de la Tech et de l'Innovation de l'Afrique centrale, dénommé Osiane, s'ouvre le 25 avril, au Palais des congrès, à Brazzaville, sur le thème « Innovons pour progresser ».

Placé sous le haut patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Colinet Makosso, Osiane réunira les agences de développement de l'économie numérique de l'Afrique centrale, les régulateurs de la sous-région, les opérateurs internet et des télécoms, acteurs de la Poste, de l'économie Fintech Bassin du Congo, les décideurs, les startups et porteurs de projets, principaux usagers de la tech et de l'innovation.

L'édition 2023, baptisée Kumisa, vise principalement à promouvoir toutes les initiatives technologiques et leurs usages concrets. Elle se veut être une plateforme de rencontres entre les fournisseurs de services et produits numériques et les acteurs économiques de tous les domaines.

Organisé par l'ONG Pratic que dirige Luc Missidimabazi avec le soutien de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), Osiane impulse une dynamique nouvelle dans cette zone



Photo de famille Adiac

d'Afrique centrale en favorisant les interactions entre les différents acteurs aptes à mener la réflexion sur les défis, les opportunités et les bonnes pratiques engendrées par la révolution numérique et la transformation digitale.

Cette nouvelle édition laisse entrevoir une réelle progression dans différents secteurs d'activité du secteur public et privé grâce à un programme étoffé allant de conférences aux ateliers de formation, masters class,

tours de table des talks et des challenges récompensant les meilleures innovations du Bassin du Congo. Un ensemble d'activités reparti en cinq villages dont : Village Start-up Osiane (VISO), Village Fintech Osiane (VIFO), Village E-gov Osiane (VIGO), Village Tech Osiane (VITO), Village Industrie Créatives et Culturelles Osiane (VICO).

Le salon annonce 130 intervenants dont plusieurs ministres et hauts dirigeants venus de sept pays du Bassin du Congo,

sur des thématiques alliant innovation digitale et progrès. A ce sujet d'ailleurs Louis-Marc Sakala, directeur général de l'Arpce et coorganisateur du salon, estime qu'il « s'agit d'identifier tous les axes stratégiques profitables à la conciliation du couple digital et innovation au service du progrès. Car à l'heure où la résilience des organisations est mise à rude épreuve, il est essentiel que l'innovation s'accroche à des objectifs socialement res-

ponsables ».

Cette année Osiane met le défi de recevoir plus de 15.000 visiteurs et compte 130 exposants éparpillés en zones thématiques. Dans sa volonté de promouvoir et d'accompagner les startups des métiers du numérique, l'édition 2023 remettra des prix à l'issue du Challenge VISO : la participation de ces startups à Vivattech à Paris en juin prochain et à CES à Las Vegas en janvier 2024.

Organisé chaque année depuis 2017, le salon Osiane croit que le numérique doit être un levier de transformation globale de la société et de l'action publique, au-delà de la sphère technologique et économique. C'est dans l'élan de promouvoir davantage les acteurs et leurs innovations, mais surtout de rechercher de meilleures convergences autour de ces technologies transversales que se situe l'engagement du salon à soutenir les réflexions sur la manière dont la sous-région d'Afrique centrale doit repenser ses transformations durables.

Quentin Loubou

EXTENSION DE LA VILLE DE KOLWEZI

Lancement des travaux d'élaboration du plan local d'aménagement

Le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, en présence de Fifi Masuka, vice-gouverneur du Lualaba, a lancé dernièrement les travaux d'élaboration du plan local d'aménagement pour l'extension de la ville de Kolwezi en quatre nouvelles communes.

Les quatre nouvelles communes de Kolwezi à construire porteront les noms de Kasulu, Luilu, commune du fleuve et Musompo. Cette initiative s'inscrit dans la vision du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, et du programme gouvernemental pour le développement urbain du pays. La province minière du Lualaba entend organiser la cité en prévision de l'explosion démographique à venir. La ville de Kolwezi, son chef-lieu, compte actuellement 570 000 habitants et se veut être un modèle de villes nouvelles durables. C'est dans ce cadre que la gouverneure par intérim, Fifi Masuka, avait sollicité le ministère de l'Aménagement du territoire pour étendre la ville en créant quatre nouvelles communes.

Devant une assemblée de ministres, des élus de la province et d'experts dont ceux de l'Agence nationale de l'aménagement du territoire, elle a renouvelé sa volonté d'entretenir et d'aménager le territoire du Lualaba. Fifi Masuka a aussi exprimé sa foi en la réussite et la concrétisation du projet d'extension de la ville.

Pour sa part, le ministre d'Etat, Guy Loando Mboyo, a rappelé le pilier quatre du programme gouvernemental définissant le rôle



Le ministre d'Etat et la gouverneure par intérim de Lualaba, Fifi Masuka

« En demandant au ministère de l'Aménagement du territoire de certifier la qualité des nouvelles villes de la province, la gouverneure a démontré son souci de respecter les lois de notre pays »

de l'aménagement du territoire, à savoir « *Doter le pays des outils de planification spatiale* ». Pour lui, la migration de la ville de Kolwezi devra se faire conformément aux directives de l'aménagement du territoire. « *En demandant au ministère de*

l'Aménagement du territoire de certifier la qualité des nouvelles villes de la province, la gouverneure a démontré son souci de respecter les lois de notre pays », s'est félicité Guy Loando Mboyo.

Le Lualaba de la province mi-

nière à la province aménagée. Accompagné du ministre provincial en charge des Infrastructures, le ministre d'Etat a visité le futur aéroport de Kolwezi qui répond aux normes internationales et permettra à la province d'augmenter sa capacité d'ac-

cueil et de gestion de l'espace aérien. Il a également visité la future assemblée provinciale, dont les travaux sont à 90% réalisés. D'autres réalisations en cours ont fait l'objet d'une visite, notamment le nouveau bâtiment de l'hôpital Mwangeji, l'immeuble de la direction des recettes du Lualaba, un collecteur d'eau de pluie permettant la lutte contre les éboulements.

Il ya lieu de souligner que le plan local d'aménagement pour l'extension de la ville de Kolwezi permettra de travailler sur la délimitation et l'aménagement des quatre nouvelles communes, avant leur validation par le ministre de l'Intérieur. La loi sur l'aménagement du territoire sera mise en place avec des OPJ pour constater les éventuelles irrégularités des règles relatives à l'aménagement du territoire. La méthode participative permettra également de travailler en collaboration avec les chefs coutumiers de la région. Des travaux d'élaboration du plan local d'aménagement sur l'exploitation de la ville de Kolwezi seront aussi lancés, tout en renforçant les capacités des cadres et agents de l'Aménagement du territoire et des services sectoriels.

Blandine Lusimana

RÉFORME DE L'ARMÉE

Un corps de réservistes en voie d'être institué au sein des FARDC

La session ordinaire parlementaire ouverte en mars dernier se poursuit à l'Assemblée nationale avec l'examen et l'adoption de quelques propositions et projets de loi en souffrance. La toute dernière proposition de loi ayant requis la sanction positive des députés nationaux est celle portant sur la création d'un corps de réservistes au sein de l'armée nationale.

Adopté en première lecture lors de la plénière du 19 avril, le projet de loi portant sur la création d'un corps de réservistes fait partie de la série des réformes à introduire au sein des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), en quête d'une nouvelle dynamique pour mieux répondre aux défis sécuritaires actuels. Cette Réserve armée de la défense (RAD), expliquet-on, est appelée à apporter un soutien temporaire aux FARDC. En tout cas, les explications fournies par ses initiateurs ont été tellement claires que les élus du peuple n'ont pas hésité à l'adopter.

Outre le fait que la RAD entend renforcer le système national de défense dans le souci de mettre fin aux agressions récurrentes auxquelles le pays est confronté, elle est également appelée à renforcer la protection de sa souveraineté

et de son intégrité territoriale. La RAD, qui sera placée sous l'autorité du chef de l'Etat, en sa qualité de commandant suprême des FARDC, permettra, par ailleurs, de renforcer l'éveil patriotique. Dans le contexte actuel où l'augmentation des effectifs de l'armée fait partie des priorités nationales, cette loi est prise à point nommé. Pour passer rapidement de cent cinquante mille à cinq cent mille hommes, il faudra compter avec l'appui de ce corps des réservistes. Cette nouvelle structure sera composée des militaires retraités, des ex-membres de services de sécurité, des volontaires civils, mais aussi des démobilisés du service militaire contractuel.

En outre, certains membres des forces d'auto-défense actifs dans certaines zones de l'Est de la RDC pourraient aussi être temporairement engagés. À ce sujet, quelques inquiétudes ont



Des éléments des FARDC lors d'une parade

été exprimées quant à l'enrôlement de ces éléments incontrôlés dans l'armée régulière. Aussi, a-t-il été sollicité que la résolution puisse être intégrée dans la loi organique régissant le fonctionnement de l'armée. Toutefois, ne va pas intégrer la RAD qui veut étant entendu que tout requérant sera soumis,

au préalable, à des conditions strictes telles que la jouissance d'une bonne moralité et n'avoir pas été condamné pour crime de guerre, crime contre l'humanité ou génocide. De plus, une formation et divers types d'entraînement seront obligatoires. Pendant la période de prestation, les membres de ce

corps seront soumis à la discipline, aux lois et aux règlements militaires.

Précisons que le projet de loi instituant la RAD a été voté à l'unanimité de trois cent quatre-vingt-quatre députés ayant pris part au vote et sera transmis au Sénat pour seconde lecture.

Alain Diasso

FESTIVAL ME YA BE 12

Jacques Bana Yanga signe un doublé à l'ouverture

Auteur des deux pièces de danse contemporaine présentées la nuit du 20 avril au Centre Wallonie-Bruxelles (CWB), le chorégraphe Jacques Bana Yanga a lui-même été spectaculaire sur scène dans son solo «Laisse-moi parler».

C'est d'abord le travail du chorégraphe que la salle a apprécié et découvert à travers L'espoir fait vivre. La pièce chorégraphiée par Jacques Bana Yanga et interprétée par la Compagnie sélection Dans'art a tout de suite été adoptée par le public à l'ouverture du festival international de danse. La prestation des quinze danseurs, avec en tête de file David Kazembe, l'aîné de la troupe, a donné le ton de la douzième édition de Me ya be.

Débuté par un mouvement d'ensemble répété à plusieurs reprises, L'espoir fait vivre doit être perçu tel un appel à la résilience. « Dans la vie, il ne faut pas désespérer même si aujourd'hui tout marche et que demain tout s'écroule, et que le lendemain on se reprend mais que le surlendemain tout retombe à l'eau. Il faut toujours persévérer et espérer car demain tout peut reprendre », a expliqué au Courrier de Kinshasa David Kazembe.

Le mouvement des quinze danseurs faisant bloc est représentatif d'une famille soudée mais composée d'individualités. A savoir que « même des jumeaux nés à quelques minutes d'intervalle, identiques physiquement affichent un caractère et un comportement différents quoiqu'ayant les mêmes visages », a dit le danseur-inter-

prète. Pris dans le contexte familial, le mouvement d'ensemble renvoie à la cohésion du départ, essentielle dans toute famille équilibrée, « mais inévitablement rompue quand chacun s'engage sur sa propre voie, celle de son destin, se lance dans sa vision personnelle. Avant cela, le mouvement est unique, on partage les mêmes réalités », a ajouté David Kazembe.

L'espoir fait vivre c'est aussi se dire : « Il faut reculer pour mieux sauter ». En synchronie, les danseurs renversent la tête en arrière entraînant le buste. Illustration du regard posé sur son passé sans faire marche arrière. « Les danseurs font l'exercice de regarder derrière soi avant d'avancer car dans les moments difficiles, le mieux à faire est de considérer d'où l'on est sorti, où l'on se situe sur le moment et là où se porte le regard, où l'on désire partir », a souligné David Kazembe.

Rassembler les danseurs de la RDC

La Compagnie sélection Dans'art est née de la sélection faite au cours des ateliers réalisés en amont du festival en vue d'enrichir sa programmation. « Nous avons travaillé avec les danseurs des vingt-quatre communes pendant trois mois. Quinze artistes sont sortis de



La Compagnie sélection Dans'art exécutant son mouvement d'ensemble au début de «L'espoir fait vivre»/Adiac

chaque district et ont formé une famille », a affirmé David. « Au sein de toute famille, il existe des règles, elles sont toutes régies par des règles spécifiques de sorte que tous sont appelés à s'y conformer. Qu'importe le destin de chacun des enfants, et c'est souvent le cas, certains feront des études plus longues et plus poussées que d'autres, elles s'appliquent à tous. Parmi elles, il y a la discipline, elle est également de mise dans notre travail en tant que danseur ». La mise en œuvre de la nouvelle troupe traduit, a-t-il dit,

« la vision prônée par Jacques Bana Yanga de rassembler tous les danseurs de la République démocratique du Congo (RDC) pour en faire une famille ».

Après le chorégraphe, c'est le danseur de la Compagnie, Jacques Bana Yanga, qui s'est pleinement exprimé à travers son solo Laisse-moi parler. Dans cette pièce, il se fait militant, parti de son histoire personnelle qui prend une tournure inattendue à la mort de son père alors qu'il est adolescent. Dans une fratrie de seize enfants, il est

douzième et tout bascule. De l'expérience qu'il tire de la vie, il apprend la résistance, fait face et évoque les problématiques sociales ainsi que politiques qui minent son pays, la RDC, mais aussi l'Afrique. Dans le lot, famine, chômage, absence d'aide, censure, corruption... sont des maux qu'il dénonce en laissant à son corps exprimer son ressenti car de sa bouche, aucun son ne sort. Les mots restés enfoncés dans la gorge, ses gestes sont assez éloquentes pour les traduire et la salle ne peut qu'applaudir.

Nioni Masela

CHAMPIONNAT NATIONAL

La Linafoot publie le calendrier de reprise des matches

Après quatre mois d'arrêt pour des problèmes financiers et logistiques, le championnat national de football va reprendre à la suite de la publication par la Ligue nationale de football (Linafoot) du calendrier des rencontres.

La 28e édition du championnat de la Linafoot, Ligue 1, reprendra le 5 mai, après quatre mois d'arrêt à cause des problèmes financiers et logistiques auxquels elle a été confrontée. La commission de gestion de la Linafoot a de ce fait publié un calendrier des matches.

Notons que la Linafoot a en quelque sorte répondu à l'ultimatum des dirigeants des clubs réunis dans l'Association des dirigeants de football du Congo (ADFCO). En effet, ce collectif des dirigeants des clubs avait exigé à la Fédération congolaise de football (Fécofa) et à la Linafoot le redémarrage du championnat avant le 5 mai. L'ADFCO avait également demandé avec instance au gouvernement de financer la reprise de cette compétition qui n'était pas arrivée à la fin de la manche aller. Les dirigeants des clubs engagés



Vue d'un match du championnat de la Linafoot

en Ligues 1 et 2 étaient donc prêts à reprendre le championnat mais pas au-delà du 5 mai. La publication du calendrier des premiers matches du redémarrage a donc rencontré leur préoccupation. Toutefois, il y a des doutes sur

le respect de ce calendrier, du fait que la Linafoot n'a pas obtenu de soutien financier du gouvernement. Les clubs n'ont pas reçu la garantie des pouvoirs publics sur la prise en charge de leurs déplacements à travers le pays pour

disputer les matches. Selon une rumeur persistante, la Fécofa et la Linafoot auraient opté d'affecter la prime de la Confédération africaine de football de 200 000 dollars américains aux Léopards A' pour leur participation à la

7e édition du Championnat d'Afrique des nations. En attendant, un seul match est programmé pour le 5 mai à 15h30, au stade TP Mazembe de Lubumbashi. Le TP Mazembe accueillera la formation de la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK).

Le calendrier

5 mai au stade TP Mazembe, à Lubumbashi
TP Mazembe vs JSK
6 mai
Maniema Union vs FC Renaissance
DCMP vs US Panda
AC Kuya vs AC Rangers
7 mai
SM S.Balende vs US Tshinkunku
FC Etoile du Kivu vs Celeste FC
8 mai
L'shi sport vs JS Kinshasa
9 mai
AC Rangers vs US Panda
10 mai
Etoile du Kivu vs Renaissance
AS Maniema Union vs AS Simba

Martin Engimo

ESCLAVAGE

Une exposition photos rappelle la traite transatlantique

Le Centre d'information des Nations unies (Unic) à Brazzaville abrite une exposition photos intitulée « Dix histoires vraies de l'esclavage colonial hollandais », dont le vernissage a eu lieu le 20 avril, en présence de Liz Pascal Moussoki, directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs.



Des lycéens admirant les photos sur l'esclavage./Adiac

L'exposition se concentre sur l'esclavage à l'époque coloniale néerlandaise du XVIIe au XIXe siècle, au Brésil, au Suriname et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Afrique du Sud, en Asie et aux Pays-Bas. Elle présente dix histoires vraies de personnes réduites en esclavage, de celles qui ont profité du système de l'esclavage et de celles qui ont élevé la voix contre cette pratique. L'activité vise à combattre l'héritage du racisme, de l'esclavage, par l'éducation et la sensibilisation. Elle s'inscrit dans le cadre de la « Décennie des Nations unies pour les peuples d'ascendance africaine 2015-2024 » et de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage ainsi

que de la traite transatlantique des esclaves. Pour le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, « l'histoire de l'esclavage racialisé est une histoire de souffrance, de crime, de violence et d'exploitation. C'est aussi une histoire d'un courage impressionnant qui montre les êtres humains sous leur meilleur jour; à commencer par les esclaves qui se sont soulevés contre des obstacles impossibles et s'étendant aux abolitionnistes qui se sont prononcés contre ce crime atroce ».

En outre, le secrétaire général des Nations unies a déclaré « qu'il nous incombe à tous de lutter contre l'héritage raciste de l'esclavage. Les gouvernements du monde

entier devraient introduire des leçons dans les programmes scolaires sur les causes, les manifestations et les conséquences profondes de la traite transatlantique des esclaves. Nous devons apprendre et enseigner l'horrible histoire de l'esclavage ».

Selon un communiqué du Centre d'information des Nations unies, « l'infamie de l'esclavage a duré plus de quatre cents ans. Emmenés de force depuis l'autre côté de l'Atlantique, ce sont des millions d'enfants, de femmes et d'hommes d'Afrique qui ont été arrachés à leur famille et à leur pays d'origine, leurs communautés déchirées, leurs corps transformés en marchandise, leur humanité niée ».

« La traite transatlantique des esclaves a cependant des conséquences que nous subissons encore à l'heure actuelle. Les inégalités sociales et économiques d'aujourd'hui sont héritées en ligne directe de ces siècles d'exploitation coloniale. Et on reconnaît les stéréotypes racistes répandus alors pour justifier l'inhumanité du commerce des esclaves dans la haine suprématiste blanche qui resurgit en ce moment », rappelle le communiqué.

Pendant sept jours, les visiteurs pourront admirer une multitude d'images témoignant des pages les plus sombres de l'Histoire.

Yvette Reine Nzaba

Le Festival du livre de Paris a ouvert ses portes

Le Festival du Livre de Paris a ouvert ses portes à Paris septième le 21 avril et ce, jusqu'au 23. Entre découverte de l'Italie, une programmation étendue sur trois jours, et le partenariat effectif avec TikTok, les festivaliers ont été nombreux.

L'Afrique littéraire est absente pour partager cette passion des livres et de la lecture. Elle n'est en effet pas du tout représentée par un stand-pays, dans le genre «Stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo », initié par les Dépêches de Brazzaville lors des éditions précédentes du Salon du livre à la Porte de Versailles.

En revanche, au gré d'entretiens, de débats, de lectures, de séances de dédicaces ou d'ateliers, les organisateurs ont réuni, pour les futurs visiteurs, le meilleur de la littérature française et transalpine.

C'est la tendance constatée dès le premier jour de l'ouverture. Les visiteurs ont afflué au Grand Palais éphémère, sur le



Festival du livre 2023, vue partielle du hall du Grand Palais éphémère.Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

Champ-de-Mars, et en d'autres sites parisiens, avec, en grande partie, des jeunes pour lesquels les organisateurs ont opté, entre autres partenaires, pour l'application populaire TikTok, susceptible de « promouvoir la culture sous toutes ses formes, sur et en dehors de la plateforme ».

À l'adresse de la jeunesse, le Festival du livre a mis en place un dispositif d'une entrée gratuite pour les moins de 25 ans et une possibilité pour eux de faire leurs achats avec le Pass Culture.

Pour cette deuxième édition, c'est l'Italie qui est mise à l'honneur. À cette occasion, près de cinquante prestigieux auteurs de la péninsule ont confirmé leur présence à la rencontre de leur public français.

Réunis dans un pavillon avec vue sur la Tour Eiffel, les éditeurs et écrivains des deux côtés des Alpes ont démarré les tables rondes et séances de dédicaces dans une ambiance d'une amitié culturelle multiséculaire entre la France et leur pays.

Marie Alfred Ngoma

PRÉPARATIFS DE LA CAN U-17

Le sélectionneur des Diabes rouges confiant

Les Diabes rouges des moins de 17 ans iront en Algérie avec l'ambition d'atteindre le dernier carré de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Le sélectionneur, Fabrizio Eraldo Cesena, a défini les objectifs au terme du dernier match test livré le 21 avril face aux Diabes noirs de la catégorie.



« Nous avons bien travaillé en étant conscients que notre groupe est relevé et donnerons le meilleur de nous-mêmes. L'état d'esprit est bon. C'est un groupe mentalement fort; les joueurs qui sont arrivés de France se sont bien intégrés. Nous sommes satisfaits et attendons d'arriver à Alger pour peaufiner les derniers réglages »

Les Diabes rouges U-17 se sont imposés 2-0 face aux Diabes noirs, avant leur départ pour Alger. Alexandre Dylan Bokoulou et Joseph Archange Ndzoukou ont fait plier le match en première mi-temps.

Cette victoire a laissé Fabrizio Eraldo Cesena sur sa faim. Pour lui, l'addition aurait pu être salée si ses joueurs n'avaient pas été approximatifs sur le dernier geste. « On a eu six occasions mais nous n'avons marqué que deux. Je reconnais que le dernier match amical avant la compétition est toujours compliqué. Il fallait le gérer avec beaucoup de prudence parce qu'on avait peur des blessures. Dans l'ensemble, nous avons fait une bonne préparation et je suis content », a commenté Fabrizio Eraldo Cesena, le sélectionneur des moins de 17 ans congolais. Les Diabes rouges partent, selon lui, en Algérie avec l'ambition d'atteindre au moins le dernier carré pour se qualifier à la phase finale de la Coupe du monde. « Il faut se fixer les objectifs. Le premier c'est de viser au moins les demi-finales. C'est le minimum que l'équipe peut espérer. Si nous allons au-delà, on sera très content. Nous allons faire de notre mieux pour être à la hauteur », a-t-il expliqué. Les Diabes rouges, rappelons-le, sont logés dans le même groupe que l'Algérie, le Sénégal et la Somalie. Un groupe relevé qui va les obliger à mouiller le maillot pour se qualifier lors des matches à élimination directe. « Nous avons bien travaillé en étant conscients que notre groupe est relevé et donnerons le meilleur de nous-mêmes. L'état d'esprit est bon. C'est un groupe mentalement fort; les joueurs qui sont arrivés de France se sont bien intégrés. Nous sommes satisfaits et attendons d'arriver à Alger pour peaufiner les derniers réglages », a-t-il souligné.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 29e journée, 1re division

Sans Sylver Ganvoula, absent du groupe pour le sixième match consécutif, Bochum coule à domicile face à Wolfsburg (1-5). Bochum est 15e et premier non-relégable.

Rappelons que l'international congolais (15 apparitions, 222 minutes de jeu) est en fin de contrat en juin prochain.

Belgique, 34e et dernière journée, 1re division

Clap de fin pour les Métallos de Seraing, déjà relégués en deuxième division avant cet ultime match nul face à Westerlo (1-1). Morgan Poaty, parti rejoindre son épouse qui doit accoucher dans le sud-ouest de la France, n'était pas présent pour ce dernier match et a annoncé dans la presse locale qu'il ne porterait plus le maillot des Métallos, après deux saisons, 68 matches, 3 buts et 2 passes décisives.

Il doit désormais s'entretenir physiquement pendant plus d'un mois pour être compétitif en cas de convocation lors des 5e et 6e journées des éliminatoires de la CAN 2023. Si la hache de guerre est enterrée, d'ici-là, entre les Diables rouges et le ministre des Sports.

Ecosse, 33e journée, 1re division

Longtemps dernier, Dundee United poursuit sa remontée au classement après son succès 2-0 face à Livingston (2-0). Loïck Ayina, aligné axe droit, a été averti à la 58e, alors que Dylan Bahamboula est resté sur le banc.

Après des débuts balbutiants, le défenseur de 20 ans, prêté par les Anglais d'Huddersfield, vient d'enchaîner six titularisations pour 2 nuls, 1 défaite et 3 victoires de rang.

Italie, 34e journée, 2e division

Parme bat Cagliari 2-1. Sans Gabriel Charpentier, resté sur le banc, mais avec Antoine Makoumbou, remplacé à la 68e.

Mate, 26e journée, 1re division

Balzan bat Birkirkara 2-1. Avec Delvin Ndinga titulaire.

Mosta s'impose sur le même score face à Santa Lucia (2-1). Fodé Doré est entré à la 67e, à 1-1.

Avec 46 points chacun, Mosta est 4e devant Balzan, 6e.

Portugal, 29e journée, 1re division

Vainqueur 3-2 de Rio Ave, Boavista a quasiment validé son maintien, avec désormais 15 points d'avance sur le premier relégable à cinq journées de la fin du championnat. Titulaire, Gaïus Makouta a joué toute la rencontre au poste de relayeur (et pas comme excentré ou ailier, comme trop souvent en sélection).

Turquie, 31e journée, 1re division

Deuxième défaite de la semaine pour Umraniyespor, défait à domicile par Besiktas (0-2). Titulaire, Durel Avounou a été sorti à la pause, à 0-

National 1, 30e journée

Fred Dembi était titulaire à la récupération lors du succès du Red Star face à Bastia-Borgo (1-0).

Après quatre titularisations consécutives, Steevy Mazikou était remplaçant lors de la Berrichonne de Châteauroux à Saint-Brieuc (1-2). Le jeune latéral gauche n'est pas entré en jeu.

Avec Jordy Kaloukadilandi et Randi Goteni titulaires, le Paris 13 a concédé le nul 2-2 face à Nancy.

Sans Brayann Pereira, blessé, Bourg-Péronnas concède le nul 1-1 face au Mans.

Yannis Mbemba était remplaçant au coup d'envoi du revers du Puy face à Orléans (0-1).

Une défaite qui condamne quasiment les Altigériens, 16e avec 28 points, à la descente en National 2. Même sentence probablement pour le Paris 13, 17e avec 25 points, et pour Bastia-Borgo, lanterne rouge avec 22 points.

Onzièmes avec 38 points, les Bressans ne sont pas à l'abri, avec seulement 3 longueurs d'avance sur Nancy, 13e et premier relégable.

Châteauroux est 7e avec 41 points, alors que le Red Star revient à une longueur de Dunkerque.

Les Nordistes, portés par Alain Ipiélé (7 passes décisives et 2 buts lors des 7 dernières journées) se déplacent lundi soir sur le terrain du leader martégal.

Camille Delourme

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Etsotso Mignon Uldriche. Je désire être appelé désormais Etou Etsotso Mignon Uldriche.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

On m'appelle Dioulou Mikélé Pitchou.

Je désire être appelé désormais Mabilia Mikélé. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

NIARI

Les préparatifs du cinquième RGPH vont bon train

La commission départementale du Niari, organe de suivi et de coordination du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5), a tenu sa deuxième session le 21 avril, dans la salle de conférences de la préfecture.

« Ce recensement vise l'amélioration des connaissances des effectifs de la population globale du Congo, ses caractéristiques socio-démographiques et économiques ainsi que l'évolution des tendances démographiques », a déclaré le président de la commission départementale du RGPH-5, Frederick Baron Bouzock, préfet du Niari. Par décret n° 2023/53 du 23 février 2023, le Premier ministre, Anatole Makosso, a fixé la date de lancement du RGPH-5 pour le 25 avril 2023, a-t-il rappelé, ajoutant : « C'est dans cette optique que l'Institut national de la statistique a organisé la formation des superviseurs, du 6 au 29 mars 2023, et celle des agents recenseurs qui s'achève dans quelques heures ».

La commission départementale est donc cet organe de coordination et de suivi des opérations de terrain du RGPH5, a-t-il fait savoir.

A cet effet, cette session s'est inscrite dans le cadre de la sensibilisation et de la mobilisation de toutes les couches de la population pour une adhésion massive aux opérations de recensement, a poursuivi le président de cette commission. Il a demandé l'implication de tous pour la réussite de cette opération.

Faisant l'état du personnel, le directeur départemental de la Statistique au Niari a notifié trois zones de coordination avec 21 superviseurs, 99 contrôleurs et 318 agents. S'agissant du matériel, il a réceptionné 416 tablettes, 5 motos, 247 plaques solaires et bien d'autres.

Par ailleurs, le directeur départemental du Plan a rendu publiques des lois susceptibles de sanctionner des éventuels contrevenants, le cas de la non fourniture des renseignements aux enquêtes statistiques et au recensement à la date fixée pour la clôture de la collecte des don-

nées qui équivaut au refus d'obéissance visé à l'article 8 de la loi. Quiconque aura refusé de répondre aux enquêtes statistiques dues au recensement sera passible d'une amende d'un million par jour pour les ménages et cent millions pour les entreprises. Le non paiement de l'amende est passible d'une saisie de compte bancaire ou autre bien par le Trésor public. Celui qui aura sciemment produit un document faux, falsifié un document ou fourni des informations fausses sera puni des peines prévues à l'article 61 du code pénal et en cas de récidive, des pénalités prévues à l'article 47 de la présente loi sont doublées. La récidive encourt, en outre, une peine de deux à six mois d'emprisonnement.

Notons que cette commission est composée d'un président, à savoir le préfet du Niari, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint et de plusieurs membres.

Max Ferhynel Poudi

POÉSIE

Huppert Malanda brigue un prix international

Lors de la 24e édition du Festival de la poésie de Montréal qui aura lieu du 29 mai au 4 juin, sera décerné le Prix Francophone international dudit festival. Des dix finalistes restés en lice figure le poète congolais, Huppert Malanda, et son recueil « Cette patrie de blessures et de rêve », édité à l'Atelier Senghor (Congo).

La première sélection du prix a été faite le 21 mars, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, où vingt candidatures de poètes avaient été sélectionnées sur les 239 reçues. La seconde sélection du Prix a été dévoilée le 17 avril, à Montréal.

Les autres recueils sélectionnés à côté de celui d'Huppert Malanda sont « À mon retour » d'Élise Turcotte, Editions du Noroit (Canada, Québec); « Daira pour la mer » de Nassuf Djailani, Editions Bruno Doucey (France); « Exercices de joie » de Louise Dupré, Editions du Noroit (Canada, Québec); « Holo-



graphies » de Philippe More, Poètes de brousse (Canada, Québec); « Insoutenable frontière » de Tanella Boni, Editions Bruno Doucey (Côte d'Ivoire); « Le programme double de la femme tuée » de Carole David, Les Herbes Rouges (Canada, Québec); « Monde, genoux couronnés » de Béatrice Bonhomme, Editions Collodion (France); « Traverses » de Paul Bélanger, Editions du Noroit (Canada, Québec); « Un couteau dans la tête » de Claudine Bohi, Editions L'Herbe qui tremble

(France). Signalons que les trois finalistes seront révélés lors du dévoilement de la programmation de la 24e édition du Festival de la poésie de Montréal début mai. Créé en 2020, ce prix récompense une œuvre poétique francophone exceptionnelle par sa qualité formelle et thématique. Le lauréat ou la lauréate remportera une bourse de 5000 dollars canadiens qui lui sera remise pendant le festival.

Hervé Brice Mampouya

ENERGIES RENOUVELABLES

La ville d'Oyo dotée d'un centre spécialisé

Le président Denis Sassou N'Guesso a inauguré, le 23 avril, le Centre d'excellence d'Oyo pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, en présence de son homologue bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embaló, et de plusieurs personnalités qui ont effectué le déplacement du département de la Cuvette.

Fruit de la coopération entre la République du Congo, la compagnie pétrolière italienne Eni et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), le Centre d'excellence d'Oyo (CEO) accueillera les étudiants, chercheurs, enseignants-chercheurs locaux et internationaux.

Le président directeur général d'Eni, Claudio Descalzi, a indiqué que sa société s'est toujours engagée dans son histoire à entreprendre les actions concourant à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Avec le CEO, a-t-il renchéri, Eni nourrissait l'ambition de construire une structure de référence en Afrique pour la recherche en énergies renouvelables. L'objectif visé étant non seulement de former les cadres mais aussi de promouvoir l'accès à l'énergie durable à tous.

Selon Claudio Descalzi, ce centre dont les travaux ont été lancés en 2018 par le chef de l'Etat congolais vient renforcer le partenariat avec le Congo tout en contribuant à la tran-



La façade principale du Centre d'excellence d'Oyo/Adiac

sition énergétique du pays. Le complexe est bâti sur un espace de 10000m² pour un coût de 24 millions d'euros dont 6 millions du Congo. L'Union

telles le développement des ressources énergétiques renouvelables, l'efficacité énergétique dans l'industrie et le bâtiment, l'eau-énergie-sécu-

man entre le Congo, Eni, l'Onudi et d'autres partenaires », a fait savoir le représentant de l'institution onusienne en Afrique centrale,

« L'inauguration de ce centre (..) nous permet de témoigner de la place cardinale de l'énergie dans les sociétés humaines et de déclamer l'éloge de l'énergie »

européenne y apportera un financement additionnel de 5 millions d'euros.

L'établissement va orienter ses activités de recherche et de formation sur les thématiques

rité alimentaire, l'entrepreneuriat et le développement du secteur privé des technologies propres.

« L'opérationnalisation de ce centre est un travail com-

Raymond Tavares, ajoutant que l'Onudi a déjà accompagné l'implantation de huit centres du genre sur le continent africain.

Le Congo dispose d'un po-

tentiel important inexploité d'énergies renouvelables, notamment en matière d'hydroélectricité, de biomasse, d'énergie éolienne. L'Onudi va apporter un appui technique nécessaire au centre d'excellence d'Oyo au cours des cinq prochaines années.

Dans son discours, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, a souligné que l'énergie est le moteur du développement.

« L'inauguration de ce centre qui intervient ce jour nous permet de témoigner de la place cardinale de l'énergie dans les sociétés humaines et de déclamer l'éloge de l'énergie », a-t-elle dit.

Poursuivant son propos, la ministre a précisé que « le projet va générer des emplois et contribuer à l'impulsion et au rayonnement du secteur de la recherche scientifique et de l'innovation technologique au Congo ».

Christian Brice Elion

RÉFLEXION

Et le Forum Afrique 2023 ...

Organisé à Paris le 18 avril par le CIAN (Conseil français des investisseurs en Afrique), le quotidien L'Opinion et L'Agefi sous le haut patronage du président français, Emmanuel Macron, le Forum Afrique 2023 a démontré, s'il en était besoin, que le continent du grand Sud est aujourd'hui plus que jamais le partenaire majeur des entreprises européennes en général, françaises en particulier. Et que, de ce fait, celles-ci ont tout intérêt à s'engager plus et mieux dans cette partie de la planète.

Tout au long de la journée, en effet, devant un public aussi nombreux qu'attentif, de hautes personnalités africaines se sont relayées afin de préciser l'enjeu majeur que constitue aujourd'hui ce vaste marché continental dont les peuples sont les plus jeunes et dont les ressources naturelles sont aussi vastes, riches, diverses qu'encore relativement peu exploitées. Représentés par des ministres, des hauts

fonctionnaires, des dirigeants de grandes entreprises, le Congo, la République démocratique du Congo (RDC), le Cameroun, le Niger, le Tchad ont fait valoir, données naturelles et économiques à l'appui, les atouts majeurs que cette partie du monde détient et qui feront d'elle, dans les années, les décennies à venir, l'un des principaux acteurs de l'économie mondiale.

Une situation à tous égards exceptionnelle que le président Denis Sassou N'Guesso, interrogé par Nicolas Beytout, directeur général du quotidien L'Opinion et de l'agence économique Agefi, a exposée avec force dans la visioconférence qui est venue clôturer la première partie du Forum et dont nous avons nous même publié l'intégralité dans les numéros des Dépêches de Brazzaville et du Courrier de Kinshasa parus le 19 avril.

De ce Forum qui a été complété l'après-mi-

di du 18, dans les Salons Concorde des Invalides, par des Ateliers sur le Niger, le Tchad, le Congo et la RDC est ressortie cette évidence que la crise multiforme qui déstabilise la communauté internationale n'affecte en rien, d'une part, la volonté des investisseurs de développer leurs activités en Afrique, d'autre part, la détermination des Etats de tout mettre en œuvre sur leurs territoires pour faciliter l'insertion de ces mêmes investisseurs dans leur économie. Une volonté réciproque qui ne peut avoir, à très court terme, que des effets positifs dont les peuples concernés tireront à coup sûr de grands bénéfices.

Conclusion de tout ceci : rien n'est plus important dans un tel contexte, pour les pays concernés, que de faire valoir leurs atouts par les voies les plus diverses, la communication notamment. Exactement comme cela s'est produit lors du Forum de Paris, il y a tout juste une semaine.

Jean-Paul Pigasse